

1er NOVEMBRE 2020

SOUS LE SCEAU DE L'«ALGÉRIE NOUVELLE»

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6828 - LUNDI 2 NOVEMBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CORONAVIRUS

330 nouveaux cas et 9 décès en 24 heures

Page 16

RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

UN SCRUTIN INÉDIT

C'est sans doute l'un des votes les plus particuliers dans l'histoire électorale du pays. Troisième du genre après celui de 1963, fondateur de l'État indépendant et de 1989 qui jeta les fondements du multipartisme, ce référendum sur la Constitution qui fut une promesse électorale du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aura vécu une longue gestation, de presque neuf mois. Une durée qui s'explique par la conjoncture exceptionnelle caractérisée par la pandémie du coronavirus et ses inattendues conséquences sur les plans économique, social et politique.

Pages 2, 3, 4 et 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

Un scrutin inédit

C'est sans doute l'un des votes les plus particuliers dans l'histoire électorale du pays. Troisième du genre après celui de 1963, fondateur de l'État indépendant et de 1989 qui jeta les fondements du multipartisme, ce référendum sur la révision constitutionnelle qui fut une promesse électorale du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aura vécu une longue gestation, de presque neuf mois. Une durée qui s'explique par la conjoncture exceptionnelle caractérisée par la pandémie du coronavirus et ses inattendues conséquences sur les plans économique, social et politique.



Alors, qu'on pensait que ce rendez-vous allait consacrer une nouvelle victoire pour Tebboune, bien plus qu'une garantie de légitimité ou de dividendes politiques pour l'avenir, voilà que la santé personnelle de l'initiateur du projet vienne chambouler les calculs et desservir la fête.
Le fait est assez inédit pour ne pas le relever. C'est la première dame du pays, Madame Tebboune, qui a voté pour son époux, par procuration, ce dimanche au Centre de vote de l'école Ahmed Aroua à Bouchaoui
marine (Chéraga).
Il est à rappeler que le Président de la République se trouve en soins dans un hôpital spécialisé en Allemagne. Les derniers communiqués officiels évoquent des bilans satisfaisants et rassurants. Hier, un de ses conseillers, Abdelhafid Allahoum, a donné, à l'issue de l'accomplissement de son vote, ce même jour des nouvelles du chef de l'Etat, rassurant que ce dernier était «en bonne santé».
Globalement, à part l'atmosphère délétère, voire violente dans certaines zones, qui a précédé le vote au niveau de trois wilayas (Tizi-Ouzou, Bejaia et Bouira), le référendum s'est déroulé dans une ambiance calme et dans la sérénité. En fin d'après-midi, ce taux n'a pas crevé les plafonds, restant dans des niveaux très moyens, comme de tradition.
Il est connu que l'absentéisme est une tendance lourde chez l'électorat, depuis sans doute les présidentielles de 1995 ou celles de 2004. Un comportement qui dénote non plus une dépolitisation de larges franges de la jeunesse, mais plutôt une carence vive dans les rapports de confiance entre l'électeur et les instances élues. Ce fossé ne cesse de se creuser davantage. C'est ce qui explique la tiédeur dans l'animation des meetings et autres rassemblements populaires lors de la campagne électorale. Une monotonie du discours qui s'ajoute à la passivité du public.
Il est vrai que le contexte sanitaire est pour beaucoup dans cette relative démobilisation, bien qu'il s'agissait d'un projet de Loi fondamentale, dont les auteurs insistaient pour qu'elle soit l'émanation du mouvement citoyen du 22 février 2019, ou le hirak qui a provoqué la chute de l'ancien régime de Bouteflika.
L'autorité nationale indépendante chargée des élections a tenté, dès la matinée, de booster les opérations de vote, en permettant aux électeurs d'accomplir leur devoir avec simple présentation d'une pièce d'identité ou d'un permis de conduire.
Tous les observateurs s'accordent à dire que l'enjeu primordial de cette échéance est le taux de participation de l'électorat national. Un flou médiatique avait accompagné la campagne électorale, notamment avec l'absence flagrante de sondage, commandé ni par des institutions publiques, ni par d'organismes privés.
Un constat amer qui dure depuis des années, alors que la construction d'un système démocratique suppose au minimum l'existence des indicateurs sociologiques, à même de servir les différents gouvernants dans toute démarche future.
Pour les observateurs, la tenue d'un tel rendez-vous dans cette conjoncture exceptionnelle, est en soi un grand pas qui va libérer les pouvoirs publics. Un chantier achevé, mais d'autres vont commencer incessamment.

Mohamed K

TIMIDE AFFLUENCE À ALGER

LES ALGÉRIENS se sont prononcés hier sur le projet de révision constitutionnelle, dont l'objectif premier est de fonder « une Algérie nouvelle » et répondre aux aspirations du peuple exprimées par le Hirak. Adoptée en septembre par le Parlement, la nouvelle Constitution a été soumise aux quelque 24 millions d'électeurs lors du référendum du 1er novembre, date anniversaire du début de la Guerre de libération nationale (1954-1962).
Les bureaux de vote ont ouvert à 8H:00, appliquant en raison de la pandémie, un protocole sanitaire strict. L'accès à l'intérieur des bureaux était limité à deux ou trois personnes à la fois et avec port de masque obligatoire. Les rideaux ont été supprimés dans les isoloirs pour éviter aux électeurs de les toucher.
Lors d'une tournée dans plusieurs centres de vote à l'ouest d'Alger, une timide affluence des électeurs a été constatée par Le Jeune Indépendant.
Dans la commune de Baba Hassen, les électeurs n'étaient pas nombreux devant le centre de vote Mohamed Taibi.
Samir, un jeune de 25 ans, après avoir voté, a déclaré au JI qu'il est fier de participer au référendum et d'accomplir son devoir envers son pays.
«Le changement commence par l'engagement des citoyens dans la vie politique et leur volonté d'imposer ce changement espéré surtout par les jeunes», a estimé Samir. Pour lui, le premier pas vers un état de droit est l'établissement d'une nouvelle loi fondamentale qui garantit les libertés et lutte contre la corruption.
Pour M'hamed, un sexagénaire rencontré devant le centre de vote les Frères Mehdi à Douera, le référendum est une occasion pour exprimer son opinion et montrer que l'Algérien est conscient de la difficulté de la situation que traverse le pays.
Il s'est également dit déçu par rapport à la faible participation des citoyens au référendum dans son centre. « Je suis vraiment surpris et déçu, je m'attendais à trouver beaucoup de monde dans le centre de vote », a dit M'hamed, affirmant que bâtir la nouvelle Algérie dépend de la participation de tous.
Rachid, étudiant de son état, nous a fait signalé que cette Constitution traduit ses aspirations à des mutations politiques et sociales profondes pour l'édification d'un Etat de droit et de liberté, telles qu'exprimées pacifiquement par le Hirak populaire.
Il convient de signaler que le vote sur le projet d'amendement constitutionnel au niveau des différents bureaux de vote à Alger-Ouest, s'est déroulé dans de bonnes conditions d'organisation marquée par le respect strict du protocole sanitaire mis en place par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et approuvé par le Conseil scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus pour la réussite du scrutin.

Mohamed Mecelti

Sous le sceau de l'«Algérie nouvelle»

Le référendum sur la révision de la Constitution s'est tenu dans des conditions particulières. Outre la crise sanitaire causée par la pandémie du coronavirus, le président de la République a été le grand absent de ce rendez-vous. Initiateur de la révision de la Constitution, qui devrait être «le socle de l'édification de l'Algérie nouvelle», Abdelmadjid Tebboune a voté par procuration. La veille, le président de la République a affirmé, dans un message lu par Abdelmadjid Chikhi, conseiller auprès du président de la République chargé des Archives et de la Mémoire nationales, que « le peuple algérien sera, une fois encore, au rendez-vous avec l'histoire pour opérer le changement escompté à travers le référendum sur l'amendement constitutionnel ». Ce référendum serait le point de départ de l'«Algérie nouvelle». C'est d'ailleurs ce qui a été souligné du côté de l'Exécutif et du Parlement. Le Premier ministre Abdelaziz Djerrad a en effet affirmé hier : « Ce jour est un jour pour l'avenir de l'Algérie nouvelle que nous souhaitons tous pour nos enfants et petits-enfants. La voix aujourd'hui est au peuple et au citoyen, et chacun est libre de choisir le chemin qu'il souhaite pour son pays.» Il a ajouté que ce jour, qui coïncide avec la date du déclenchement de la guerre de libération nationale, «représente, pour le peuple algérien, l'Histoire glorieuse, celle des martyrs et des moudjahidine, qui a permis à nos ancêtres de libérer le pays ». Pour le président du Conseil de la nation, ce référendum constitutionnel est « un rendez-vous fondateur de l'Algérie nouvelle ». Salah Goudjil estime que « l'Algérie mène aujourd'hui une bataille » et que «Novembre est de retour en vue d'édifier une nouvelle République». Selon lui, le projet d'amendement constitutionnel est d'une grande importance, le qualifiant «d'important dans l'histoire de l'Algérie». De son côté, le président de l'Assemblée populaire nationale, Slimane Chenine, a affirmé que «le référendum sur l'amendement constitutionnel permet au peuple de choisir et de décider de l'acte fondateur pour la gestion de ses affaires», rappelant que «redonner la parole au peuple est l'une des revendications du Hirak populaire béni». Même son de cloche du côté du Conseil constitutionnel. Son président, Kamel Fenniche, a affirmé que «le référendum sur l'amendement constitutionnel constituait un départ pour l'édification d'une nouvelle République enracinée dans les valeurs du 1er-Novembre». « Cette nouvelle République, qui sera basée sur la démocratie, les droits fondamentaux et les libertés, consacrera l'Etat de droit», a-t-il ajouté. Il a par ailleurs affirmé que son instance «suit, instant par instant, l'opération électorale», d'autant que le Conseil constitutionnel est l'instance qui veille à la régularité des élections nationales et des référendums.

Lilia Aït Akli

RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

Affluence timide à Boumerdès



A Boumerdès, à l'instar des autres wilayas du pays, l'opération de vote pour ce projet, censé répondre aux aspirations des Algériens, s'est déroulée dans une conjoncture exceptionnelle causée par la propagation de la Covid-19, ce qui a nécessité un peu plus d'efforts, notamment sur le plan sanitaire. Dans les centres de vote que nous avons visités, le protocole sanitaire était respecté mais la participation des électeurs était relativement légère durant la matinée.

En effet, vers 13 h, sur 1450 inscrits au centre de vote Mohamed-Touhami, dans la commune de Boudouaou, seulement 133 électeurs avaient voté. La participation sera revue à la hausse dans l'après-midi. «D'habitude, les citoyens se rendent aux bureaux de vote durant l'après-midi, notamment pour les femmes qui le font après s'être acquittées de leurs obligations domestiques et personnelles», explique le responsable du centre.

Dans ce centre, le protocole sanitaire a été appliqué. A l'entrée, du gel désinfectant et des bavettes sont mis à la disposition des électeurs.

Le directeur du centre, qui nous a accueillis, a tenu à nous accompagner à l'intérieur des bureaux, où les gestes barrière ont été respectés grâce au marquage au sol et aux flèches indiquant l'itinéraire à suivre.

«En raison de la pandémie, l'accès à l'intérieur des bureaux est limité à deux ou trois personnes à la fois et il est obligatoire de porter un masque», a indiqué le responsable du centre. Les votants ont également exprimé leur satisfaction quant aux mesures sanitaires prises par les organisateurs. C'est le cas de Djamila, enseignante à la retraite. Pour ce qui est du scrutin, l'enseignante estime qu'avant tout, le vote est un devoir et nous devons l'accomplir. «Nous souhaitons à travers cette nouvelle Constitution qu'il y ait des changements politiques et sociaux profonds pour la construction d'une Algérie nouvelle telles qu'ils ont été exprimés pacifiquement par le Hirak populaire du 22 février 2019», a-t-elle affirmé. «Nous sommes dans notre pays et nous avons le droit de voter par oui ou par non sur la nouvelle Constitution, qui devra apporter un changement à la situation actuelle du pays», a-t-elle souligné.

524 718 ÉLECTEURS CONCERNÉS

Contacté par le Jeune Indépendant, M. Abdellah Nadour, le chargé de communication de la wilaya de Boumerdès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a affirmé que l'opération de vote s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec l'application stricte du protocole sanitaire pour limiter la propagation de la Covid-19.

«Les responsables des centres de vote ont veillé au respect strict des gestes barrière dans le but de préserver la santé des électeurs et du personnel mobilisé pour l'opération», a indiqué M. Nadour, soulignant que l'ANIE a mis à la disposition des centres de vote tous les moyens sanitaires pour appliquer ce protocole et veiller à la sécurité des votants. Il s'agit, selon lui, de 100 556 bouteilles de gel hydro-alcooliques, 162 016 masques, 6 530 paquets de lingettes, 19 590 gants réservés à l'opération de dépouillement et 1 306 bouteilles de savon liquide.

Pour ce qui est du corps électoral, l'interlocuteur a fait savoir qu'à la clôture de la révision exceptionnelle des listes électorales, lancée le 20 septembre dernier en prévision du référendum sur l'amendement de la Constitution, le corps électoral de la wilaya de Boumerdès était de 524 718 inscrits dont 230 922 femmes, répartis sur 266 centres de vote et 1 306 bureaux.

2 800 POLICIERS MOBILISÉS

Pas moins de 2 800 policiers ont été déployés par la sûreté de la wilaya de Boumerdès pour la sécurisation de l'opération de vote relative au référendum populaire sur la nouvelle Constitution.

Selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de Boumerdès, un certain nombre de mesures de sécurité ont été prises pour sécuriser les centres de vote : la mobilisation de 2 800 policiers répartis au niveau de 75 centres, qui comprennent un total 524 bureaux électoraux à travers la wilaya ; veiller au respect des mesures de précaution préventives sanitaires pour prévenir la propagation de la pandémie ; assurer le bon fonctionnement du processus électoral ; mettre en place des patrouilles pédestres chargées de la facilitation de la circulation des citoyens.

Lynda Louifi

Peu d'engouement à Constantine

LES RUES du centre-ville de Constantine étaient pleines de monde hier vers 11 h. La majorité des commerce étaient ouverts en ce jour férié. Les habitants vaquaient, pour certains, à leurs occupations habituelles et d'autres étaient rassemblés dans des espaces du centre de la cité, savourant de purs moments de détente. Sans la présence des fourgons des brigades anti-émeute postés au niveau des points reliant les principales artères de la cité, rien n'augurait qu'un évènement particulier se déroulait. Le scrutin du référendum sur la nouvelle Constitution proposée par le président de la République se déroulait presque en catimini.

Les centres de vote, ouverts dès 8 h, accueillaient au compte-gouttes ceux et celles ayant adhéré au projet du scrutin. Les partisans et les opposants au scrutin n'ont pas manqué d'inonder les réseaux sociaux d'appels au boycott pour les uns, et ils étaient nombreux, et à une participation massive pour les autres.

Un constat a toutefois été fait lors d'une virée à l'école Zighed, à la cité Boussouf. Hormis des personnes de troisième âge ou encore des femmes, la présence de jeunes votants a été très peu remarquée. Un sexagénaire à l'air souriant au sortir du bureau n'a pas manqué pas de préciser : «Il est important pour moi de voter. C'est un acte citoyen. Cette voix, je la dois aux martyrs de la Révolution. Je me devais de continuer à ma manière leur combat.» Un groupe de trentenaires rassemblés devant un commerce faisant face à l'école primaire semblait carrément ignorer ce qui se déroulait de l'autre côté de la rue. «Je n'ai aucune raison d'aller voter. J'ai trente et un ans, je suis diplômé d'architecture et cela fait cinq ans que je traîne, je bricole ici et là, j'ai déposé des demandes de travail avec CV au niveau de plusieurs structures étatiques mais je n'ai rien vu venir. Sincèrement, je ne me sens pas du tout concerné par ce qui se passe», lance l'un d'eux. «Vous savez, monsieur, reprend son copain, des centaines de milliers de martyrs se sont sacrifiés pour que l'on se libère du joug colonial, mais la liberté, la vraie, on ne l'a pas encore eue».

Au centre de vote Boughaba, en plein centre-ville, l'engouement n'était guère au rendez-vous. Hormis le déplacement «retentissant» des autorités, aux premières heures du scrutin, le lieu a été très peu fréquenté. Vers 14 h, les chiffres fournis par le représentant constantinois de l'Autorité indépendante de surveillance des élections annonçaient une participation avoisinant les 10,78% de votants dans la capitale de l'Est. Vers 11 h, on enregistrait 4,44% de participation au scrutin dans la wilaya. La commune de Constantine enregistrait, à la même heure, le taux le plus faible avec 3,45%, soit 9 488 votants sur les 275 400 électeurs inscrits sur les listes électorales de la cité antique. La commune de Zighoud-Youcef, à une trentaine de kilomètres au nord du chef-lieu de wilaya, a vu la plus importante participation, avec 6,75%.

Le nombre d'inscrits au niveau des douze communes de la wilaya de Constantine avoisine les 610 800, répartis à travers 214 centres regroupant 1 457 bureaux de vote, soit 759 pour les hommes et 698 pour les femmes, encadrés par près de 12 300 agents et chefs de bureau et de centre.

Amine B.

Faible participation à Annaba

LES ÉLECTEURS de la wilaya d'Annaba se sont déplacés hier dans les différents bureaux de vote pour participer au referendum sur le projet d'amendement constitutionnel. C'était sans bousculade aucune que les citoyens sont arrivés devant les urnes pour voter. Vers 11h, le taux de participation n'a pas dépassé les 7 %. A travers Annaba, ce n'était plus la même ambiance populaire des anciennes élections tant présidentielles, locales ou législatives. Le citoyen semble bouder ces élections qu'il voit «inappropriées», selon l'aveu d'un professeur de l'université Badji Mokhtar d'Annaba. L'ANIE a tout fait pour booster ces élections de la loi fondamentale du pays. Devant chaque bureau de vote, une notice est placardée, invitant chaque citoyen de voter sur simple carte d'identité, dans son bureau de vote, le projet d'amendement constitutionnel. Une facilité qui n'avait pas attiré un grand monde. Pour comprendre ce manque d'intérêt pour les élections de la première loi du pays, nous avions contactés des citoyens : «je ne vote pas parce que je ne comprends rien dans ce qui se passe dans notre pays !», dira un commerçant. «Je vote parce qu'il est urgent d'avoir une constitution forte pour notre pays», expliquera un fonctionnaire avant d'ajouter : «Cette constitution, je l'ai lue. Elle comporte plusieurs points quant à l'édification d'un état fort (…) ne pas la voter c'est une perte de temps». Un ancien cadre du PFLN expliquera que le projet d'amendement de la première loi du pays n'avait pas reçu une campagne d'explication à la dimension du texte proposé au vote : «Lors de la campagne électorale de la Constitution, peu de personnalités ou de partis politiques sont venus dans les auditoires pour animer des conférences- débats sur le projet constitutionnel. Et le peu de meeting organisé, c'était du n'importe quoi !». Vers 14h, le taux de participation a affranchi timidement la barre des 12,45 %. Un record triste comparativement aux précédentes échéances électorales.

Nabil Chaoui

Un vote dans la sérénité à Médéa

TOUT COMME les précédentes consultations populaires, le référendum sur la révision de la Constitution n'a pas dérogé à la règle concernant la participation des citoyens même si cette fois-ci l'enjeu est plus important que celui des législatives et de l'élection présidentielle. C'est du moins le constat qui a été fait hier matin dès l'ouverture à 8h des centres de vote où les électeurs ont commencé à se rendre pour accomplir leur devoir électoral et exprimer leurs choix concernant le projet de révision de la constitution. En tant que citoyen, le wali de Médéa, Djahid mous, s'est rendu dans le centre de vote situé à l'école Chahid Tahraoui Mahmoud, au centre du chef-lieu de wilaya où il exprimé sa voix, alors que le P/APW a, quant à lui, accompli son devoir électoral dans sa commune natale à El-Omaria, 40 km à l'est du chef-lieu. Au niveau des centres de vote visités, celui situé à l'école Abdelhafid Skender au quartier périphérique Theniet El Hadjar de la ville de Médéa où tout le dispositif de protection contre le covid-19 était mis en place et où les citoyens sont accueillis et orientés dans la cour par les encadreurs. Même ambiance dans d'autres centres dont celui situé à l'école Belaïd Abdelkader à Berrouaghia, 25 km au sud-est du chef-lieu de wilaya où des citoyens sont venus voter parce qu'explique-t-on, il s'agit de «donner sa voix pour l'Algérie nouvelle». Cependant, un citoyen d'un âge avancé a été surpris en train de fulminer contre le projet de nouvelle constitution parce que selon lui, '«elle n'exprime pas une véritable volonté de changement, mais participe plutôt d'une logique de remise en cause des constantes de la nation et de la souveraineté du peuple au profit du pouvoir d'un seul homme en la personne du Président de la République». Pour rappel, le corps électoral communiqué par la délégation de wilaya de l'ANIE s'élève à 570739 inscrits, dont 250938 femmes, se répartissant à travers 64 communes, 429 centres de vote et 1560 bureaux . Bien qu'il ait été constaté une relative lenteur dans la communication du taux de participation par rapport à d'autres wilayas, il a été enregistré un bond de celui-ci dans l'après-midi, passant successivement de 7, 11% à 11h, 14,77 % à 14 h. Ce léger bond est expliqué par le vote des femmes à partir du début de l'après-midi, après la fin des travaux ménagers, faisant grimper les taux de participation dans la majorité des centres de vote. Par ailleurs, le Dr Haroun Ourouane, délégué de wilaya de l'ANIE, a déclaré que l'opération se déroule dans de bonnes conditions de sérénité et de transparence permettant aux citoyens qui se présentent aux bureaux de vote d'accomplir facilement leur devoir électoral et dans le respect du protocole sanitaire. En outre, dira-t-il, «des instructions fermes ont été données concernant l'orientation des citoyens et leur accueil dans les bureaux de vote afin de leur faciliter les déplacements et l'accomplissement de leur devoir électoral». «Il a également été procédé à l'installation des cellules informatiques ainsi que des salles opérationnelles réservées à l'orientation des citoyens au niveau des délégations communales ou des APC, selon le cas». Le même responsable rappellera que la transparence et l'intégrité du scrutin sont garanties, donnant la possibilité aux citoyens de participer à l'opération de dépouillement des voix qui débute juste après la clôture des bureaux de vote, et ce, en qualité d'observateurs, à condition d'en faire la demande au niveau du bureau de vote de la circonscription de vote. **Nabil B.**

RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

Participation timide des Jijéliens

Le référendum populaire sur le projet de la révision constitutionnelle s'est déroulé hier dans des conditions «particulières» du fait de la pandémie de la Covid-19. Jijel, l'une des wilayas actuellement les plus touchées par le virus mortel, a connu, elle aussi, une ambiance «spécial Covid». Avec une mass électorale totale estimée à 445 695 inscrits, cette wilaya a vu, dans la matinée de dimanche, une participation timide.



Selon les chiffres de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), le taux de participation enregistré à 14 h a atteint 11,79%, soit un nombre de 52 555 votants. C'est aussi ce qu'a pu constater *le Jeune Indépendant* lors d'une virée effectuée dans les différents centres et bureaux de vote, notamment ceux du chef-lieu de la wilaya ou encore dans la commune de Texenna, où l'affluence des votants était très faible.

Le scrutin du 1er novembre a été visiblement impacté par l'épidémie de la Covid-19, et ce malgré le protocole sanitaire mis en place visant à protéger la santé des votants et du personnel chargé de l'organisation de cette échéance.

Selon le directeur du centre de vote Fridja-Slimane, sis en plein centre-ville de Jijel, Abdelhak Arezim, l'affluence des électeurs est «acceptable» avec une participation des hommes beaucoup plus importante que celle des femmes. «Le centre de Fridja-Slimane comprend 8 bureaux de vote, où le protocole sanitaire est scrupuleusement appliqué. Le circuit du votant dans le centre est bien tracé afin de mieux gérer le flux des électeurs. Nous disposons d'un nombre suffisant de bavettes mises à la disposition des votants à l'entrée du centre, en sus du gel hydro-alcoolique. Toutes les mesures nécessaires au déroulement du scrutin ont été prises et les électeurs n'ont rien à craindre», a déclaré au Jeune Indépendant le directeur du centre.

«Comme vous pouvez le constater, le flux des votants lors de cette matinée (dimanche matin, ndlr) est acceptable et le nombre d'hommes dépasse de beaucoup celui des femmes, sachant que l'affluence connaîtra son apogée vers le début de l'après-midi», fait-il observer.

Même constat fait au centre de vote n°06 qu'abrite l'école primaire Guerni-Messaoud, à Texenna, et dont les responsables ont respecté, à la lettre, les mesures préventives. Selon son directeur, Ali Bouhaloufa, «le taux de participation a atteint 11, 63% vers13 h, avec une participation plus importante des électeurs hommes».Certains votants ont estimé que «le manque d'enthousiasme» de la population jijélienne constaté s'expliquerait par les circonstances sanitaires ayant affecté plusieurs familles dans cette wilaya. Cette dernière, rappelons-le, continue d'enregistrer le nombre de cas de contamination le plus élevé à l'échelle nationale, avec 42 nouveaux cas confirmés, selon le bilan quotidien annoncé hier par le comité scientifique chargé du suivi de la pandémie.

«Personnellement, j'ai pu accomplir le devoir de vote mais ce n'est pas le cas pour les autres membres de la famille. On évite de sortir car le coronavirus fait des ravages parmi la population locale. On craint la contagion, d'autant plus qu'on a dans notre famille des enfants et des personnes atteintes de maladies chroniques», a indiqué au Jeune Indépendant un sexagénaire rencontré au centre Guerni-Messaoud.

Il convient de rappeler que la délégation de wilaya de l'ANIE recense un nombre de 1 540 encadreurs au niveau de 308 centres de vote et pas moins de 8 547 encadreurs répartis sur 1 221 bureaux.

Aziza Mehdid

Très faible affluence à Tizi Ouzou

SUR les 700 315 inscrits dans la wilaya de Tizi Ouzou, seulement 209 d'entre eux ont voté hier, soit un taux de participation de 0,03%. Par ailleurs, sur les 67 communes que compte la wilaya de Tizi Ouzou, seulement 4 ont organisé l'opération du scrutin. Il s'agit des communes de Draâ El-Mizan, Ath-Zemzer, Agouni Gueghrane et Tizi Ouzou.

Il convient de signaler que vu l'absence des conditions sécuritaires, les trois communes citées ont fermé leurs bureaux de vote quelques heures à peine après leur ouverture. Concernant la commune de Tizi Ouzou, sur 28 bureaux de vote ouverts, 6 ont été fermés dès les premières heures du début du scrutin.

Les 22 autres ont fermé à 13 h. Cette fermeture définitive a été décidée par les pouvoirs publics pour des raisons sécuritaires bien entendu.

Au total, 42 bureaux de vote ont été ouverts. Autrement dit, les communes de Draâ El-Mizan, Ath-Zemzer et Agouni Gueghrane, à elles trois, n'ont réussi à ouvrir que 14 bureaux de vote. Notons que cette situation était prévisible puisque la veille du référendum, les bureaux et centres de vote de bon nombre de communes avaient été pris d'assaut par des citoyens et les urnes ont été saccagées. L'exemple le plus frappant a été enregistré à Makouda.

Ces opérations de saccage des urnes ont été accompagnées de marches et de rassemblements où le slogan principal était «Pas de vote !». Dans le chef-lieu de wilaya, des heurts ont été enregistrés entre les manifestants et les services de l'ordre, et ce au cours de la nuit du 31 octobre au 1er novembre.

L'axe routier reliant la ville de Tizi Ouzou au village Redjaouna a été fermé à la circulation. Au quartier de la Haute-Ville, les manifestants ont même saccagé deux voitures. Celles-ci appartiendraient à des particuliers.

La journée d'hier a aussi été marquée par de nombreux heurts. A Tizi Ouzou-ville, manifestants et forces de l'ordre se sont affrontés près du siège de la daïra. A Draâ Ben Khedda, les manifestants ont procédé à la dégradation de nombreux biens publics. Dans la commune de Mizrana, les contestataires, majoritairement des jeunes, ont réussi à «faire la loi».

A Azazga, à Aïn El-Hammam et dans tant d'autres localités, c'est le même climat de violence qui a régné.

Aussi, dans des conditions pareilles, le scrutin ne pouvait avoir lieu. Tout le monde savait, depuis longtemps, que le référendum ne pourrait pas se passer dans de bonnes conditions vu le taux de participation très faible et le fait que de nombreux premiers magistrats de communes étaient réfractaires à ce référendum.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

ZONES D'OMBRE-RÉFÉRENDUM

LES FEMMES RURALES À TLEMCEN CRÉENT L'ÉVÉNEMENT

Les femmes rurales dans des zones d'ombre de la wilaya de Tlemcen ont créé, hier, l'événement en se dirigeant en force vers les bureaux de vote pour exprimer leurs voix sur le projet d'amendement de la Constitution soumis au référendum populaire.



Un nombre important de femmes, notamment les adhérentes de l'association de la femme rurale de la commune de Beni Snouss, se sont rendues avec enthousiasme aux bureaux de vote Semmar-Ali et Ferdjeli-Mohamed, réservés aux habitants des zones reculées de la commune en question pour se prononcer sur le projet constitutionnel, a-t-on constaté sur les lieux.

La présidente de cette association a indiqué à l'APS que «nous nous sommes entendues avec les adhérentes de l'association, qui ont auparavant sensibilisé les femmes de plusieurs zones rurales sur l'importance de ce rendez-vous électoral coïncidant avec l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, le 1er novembre 1954, pour le progrès et la prospérité du pays». «La plupart des femmes adhérentes de l'association ont répondu à l'appel, fidèles au message des martyrs et des moudjahidine, et il y avait parmi elles des veuves de victimes du terrorisme qui ambitionnent à une Algérie nouvelle», a-t-elle ajouté.

Une femme rurale, Djebaïli Kheira, résidant dans la commune de Sebdou, s'est rendue en compagnie de son époux et ses enfants au bureau de vote, dans l'après-midi, pour accomplir son devoir électoral, indiquant qu'elle est une habituée au vote. «Lors de tout rendez-vous électoral, je remplis mon devoir de citoyenne, en compagnie des membres de ma famille», tient-elle à souligner, ajoutant qu'»elle ne laissera pas passer cette occasion pour encourager ses enfants à faire preuve d'un esprit de citoyenneté et de responsabilité», les exhortant à «aller voter et exprimer leurs voix et participer à la renaissance du pays». La même interlocutrice, en dépit de la situation des zones isolées, n'a pas hésité à participer à l'opération visant la distribution de quelque 600 masques de protection qu'elle a elle-même confectionnés, aux éléments de la sûreté nationale, répartis sur les bureaux de vote de la commune de Sebdou.

Un geste qu'elle considère normal car «il est nécessaire de répondre à l'appel de la patrie, quelles que soient les circonstances», explique-t-elle.

Lekhal Halima, femme rurale du village de «Bekhata» dans la commune de Maghnia, a indiqué avoir accompli son devoir électoral qu'elle considère comme étant «la poursuite du devoir national que les héros de l'Algérie ont initié, le 1er novembre 1954».

Mme Lekhal a indiqué que sa participation à ce rendez-vous électoral est «un message pour affirmer la présence de la femme algérienne, qu'elle soit issue du milieu urbain ou rural, et une réponse à l'appel du pays, ainsi que ses attentes d'un avenir prometteur où les horizons s'ouvriront et où les chances seront égales pour tous».

Toutes les femmes interrogées par l'APS ont indiqué avoir respecté le protocole sanitaire à l'intérieur des bureaux de vote, notamment le port du masque de protection contre le coronavirus, l'utilisation du gel hydro-alcoolique et le respect de la distanciation physique, entre autres.

APS

Publicité

الجمهوريـــة الجزائريـــة الديمقراطيـــة الشعبيـــة

ولايـــــــة وهـــــــران
مديريـــــة البيئـــة لولاية وهران

12 OCT 2020
القرار رقم :.....2410..... المؤرخ في
المتضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة التأثير على البيئة بخصوص مشروع
Une déviation de gazoduc 12 '' les amandiers, sur une longueur de 1014 ml au niveau du projet de la nouvelle école des cadets Ain El Baida commune d'Oran.
GRTG/SPA : لفائدة

إن والـــي ولاية وهران :

- بمقتضى الأمر رقم: 281/67 المؤرخ في 20 ديسمبر 1967 المتعلق بالحرفيات و حماية الأماكن و الآثار التاريخية و الطبيعية .
- بمقتضى الأمر رقم: 58/75 المؤرخ في 26 سبتمبر 1975 المعدل و المتمم المتضمن القانون المدني بموجب القانون رقم: 05-07 المؤرخ في 13 ماي 2007.
- بمقتضى القانون رقم : 90-29 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتعلق بتهيئة و التعمير المعدل و المتمم بالقانون رقم: 04-05 المؤرخ في 14 أوت 2004 .
- بمقتضى القانون رقم: 01-19 المؤرخ في 12 ديسمبر 2001 المتعلق بتسيير النفايات و مراقبتها و إزالتها.
- بمقتضى القانون رقم : 03-10 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم : 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم : 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية..
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم : 84-378 المؤرخ في: 15 ديسمبر 1984 المحدد لشروط التنظيف، جمع و معالجة النفايات الصلبة المنزلية و ما شابهها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم : 90-78 المؤرخ في 27 مارس 1990 المتعلق بدراسة تأثير على البيئة لا سيما المادة 05 منه .
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم : 90-79 المؤرخ في 27 فيفري 1990 المتضمن نقل المواد الخطيرة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم :93-165 المؤرخ في 10 جويلية 1993 المحدد للتسربات الهوائية منها الدخان، الغبار، الروائح، الجزيئات الصلبة المنبعثة من المنشآت المثبتة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم :02-65 المؤرخ في 06 فيفري 2002 المتعلق بدراسة ملفات و منح الرخص استغلال المناجم.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم :06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة من اجل حماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم : 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 المحدد لمجال تطبيق محتوى و كيفيات دراسة و موجز التأثير على البيئة.
- بناءا على محضر تسليم واستلام المهام المؤرخ في2020/09/05 المتضمن تعيين السيد جاري مسعود واليا لولاية وهران
- بناء على الأخذ بعين الاعتبار رقم 1969المؤرخ في 24سبتمبر2020 لدراسة التأثير على البيئة بخصوص مشروع انجاز une déviation gazoduc 12'' les amandiers, sur une longueur de 1014 ml au niveau du projet de la nouvelle école des cadets AIN EL BAIDA commune d'Oran daïra d'Oran

باقتراح من السيدة مديرة البيئة لولاية وهران :

يقرر:

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي بخصوص مشروع انجاز une déviation gazoduc 12'' les amandiers, sur une longueur de 1014 ml au niveau du projet de la nouvelle école des cadets AIN EL BAIDA commune d'Oran daïra d'Oran

المادة 02 :يفتح التحقيق العمومي حول دراسة التأثير على البيئة المشار إليها في المادة الأولى أعلاه خلال خمسة عشرة يوما (15)في مقر البلدية وكذا الأماكن المجاورة لموقع المشروع و ذلك ابتداء من تاريخ إمضاء هذا القرار.

المادة 03 : يعين السيد الأمين العام لبلدية وهران محافظا محققا لتسجيل كل الأراء، الرغبات، التظلمات، و الملاحظات الكتابية و الشفوية المدلى بها من طرف الغير أشخاصا طبيعيون كانوا أو معنيون في سجل خاص موقع و مؤشر عليه من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي لبلدية وهران .

المادة 04: يتخذ المحافظ المحقق مقرا له لمباشرة مهامه ببلدية وهران و توضع نسخة كاملة من دراسة التأثير على البيئة الخاصة بالمشروع المزمع انجازه في مقر البلدية لدى المحافظ المحقق لتمكين المواطنين و الغير على الإطلاع عليها و الإدلاء بملاحظاتهم و آراءهم حول انجاز المشروع و مدى تأثيره على البيئة.

المادة 05: يفتح تحقيق عمومي بخصوص موضوع هذا القرار في جريدتين وطنيتين على الأقل من طرف صاحب المشروع الذي يتحمل نفقات الإشهار.

المادة 06: بعد انتهاء المدة المقررة للإشهار المشار إليها في المادة الثانية من هذا القرار، يقفل المحضر من طرف المحافظ المحقق الذي يحرر تقريرا تلخيصيا يرسله إلى السيد الوالي يتضمن نتيجة جمع الأراء و الملاحظة و مداليا برأيه في ظرف العشرة أيام الموالية.

المادة 07 : يكلف السيدة و السادة الأمين العام للولاية، مديرة البيئة، رئيس دارة وهران، رئيس المجلس الشعبي البلدي وهران و المحافظ المحقق كل واحد منهم حسب الصلاحيات المخولة له قانونا بتنفيذ هذا القرار الذي يدرج في مدونة القرارات الإدارية لولاية وهران.

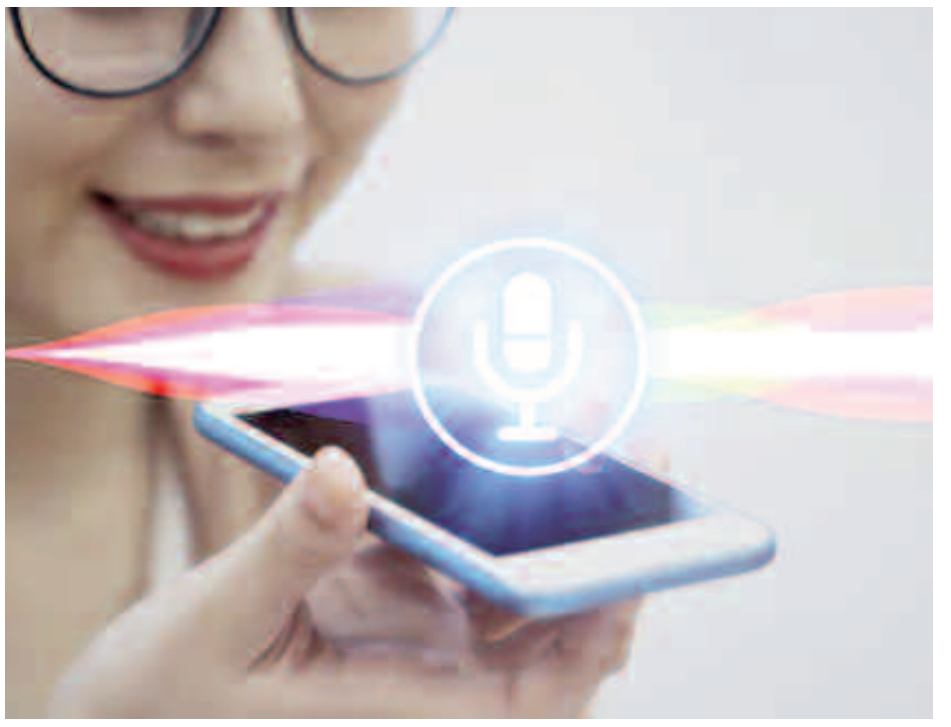
Le Jeune Indépendant **du 02/11/2020 / ANEP 2016017464**

STRATÉGIES DE COMMUNICATION

Les technologies vocales dynamisent l'espace digital !

Par Farid Farah

Les dix dernières années témoignent des progrès énormes réalisés dans l'amélioration de la fiabilité des systèmes de traitement automatique de la parole. Ce progrès a radicalement changé les environnements software et hardware des télécommunications.



En effet, le signal vocal, lors de son traitement par un processeur intégré à l'intérieur d'un Smartphone, ou son transport par les réseaux des opérateurs des télécommunications, est aujourd'hui traité par les équipements numériques avec plus d'efficacité, et ce, grâce aux progrès réalisés dans la modélisation mathématique du processus de la production de la parole humaine. Ces performances scientifiques ont mené à une analyse et synthèse de la parole de qualité supérieure, à une reconnaissance automatique de parole robuste, au système de reconnaissance du locuteur et à la réalisation de codeurs de parole efficaces. En incluant les technologies vocales dans la téléphonie mobile, les logiciels performants du codage et de la compression des données, la messagerie électronique vocale (Voice mail), les systèmes de traduction vocale en ligne, les terminaux intelligents, les ordinateurs individuels, les voitures connectées et les réseaux, l'avenir des télécommunications ne se fera aucunement sans évoquer le rôle primordial du traitement automatique du langage naturel joué dans le développement du Dialogue Homme/Machine. Ainsi, le lancement par Apple en 2011 de son service de reconnaissance vocale Siri permettant de commander vocalement son iPhone a simplifié la vie de son utilisateur et surtout prouvé sur le terrain industriel du monde numérique que la voix humaine occupe désormais le premier plan des usages mobiles innovants. Siri est un service qui permet à l'usager d'émettre une commande vocale, qui sera envoyée vers les serveurs Cloud d'Apple pour être analysée, afin d'exécuter l'action désirée par l'utilisateur. Un tel service est le fruit de la quasi-totalité des travaux de recherche effectués dans le domaine de la production de la parole qui sont orientés vers une meilleure caractérisation quantitative de son analyse. Et ce, grâce à une paramétrisation avec réduction de la largeur de bande et une représentation par un nombre réduit de paramètres pertinents. Aussi, les avancées réalisées dans l'analyse et la modélisation de la parole naturelle ont permis d'atteindre des objectifs inattendus dans le domaine de la recherche par mots clés dans le web. La technique du « Speech to Text » en est un exemple. Il s'agit d'une méthode de transcription automatique les sons des vidéos au format texte pour permettre un meilleur référencement du contenu. L'usager sera alors amener à juger le contenu d'un film avant même de l'avoir vue. La recherche d'une vidéo ou d'un programme TV web devient alors plus simple et surtout plus rapide. Malgré l'intérêt consacré à cette solution, elle n'est toujours pas totalement démocratisée. Mais elle est d'une grande utilité dans la mesure où le nombre de vidéos présentes sur la toile a déjà dépassé le nombre de requêtes sur les moteurs de recherche. Le moteur de recherche Google est la première entité qui a commencé à pratiquer la technique « Speech to Text » qui subira prochainement des améliorations inédites. Il sera possible alors de convertir au format texte du séquençage vidéo. Côté perspectives, l'authentification par signature vocale suscite beaucoup d'intérêts dans le renforcement de la sécurité des réseaux des télécommunications. A l'avenir, les utilisateurs accèdent au réseau par un terminal d'acquisition mobile subiront un contrôle d'identité vocal lors de l'utilisation de ce terminal afin de permettre de détecter des usagers non autorisés. Pour cela il est nécessaire d'implanter un système de reconnaissance vocale du locuteur déporté en ligne qui, en temps réel, authentifie la voix de l'utilisateur. Cependant, la disponibilité de cette technologie est conditionnée par la levée d'un obstacle très important. Il s'agit des limites relevées dans les terminaux dans le computing des programmes nécessaires. Ces derniers doivent être stockés dans des serveurs Cloud. C'est pourquoi, les caractéristiques d'un réseau de communication doivent être prises en compte. Par exemple, la voix doit être codée à bas débit pour éviter une consommation trop importante de bande passante et la transmission des communications doit reposer sur une architecture distribuée. La durée de vie du clavier sera ainsi réduite…

Stratégie Internet, il reste encore du chemin à faire !

Par Farid Farah

En Algérie, il y'a plus de 27 ans, les premiers noms de domaines .dz et .com étaient enregistrés. Une nouveauté qui symbolisait parfaitement la naissance de l'espace numérique du pays. Les internautes de cette époque ont ainsi découvert les premiers services de l'Internet à savoir le courrier électronique et le téléchargement de fichiers. Depuis cette période, nous pouvons affirmer aujourd'hui que l'Internet en Algérie est en train de rater sa fantastique facilité d'accès aux données. Il n'a toujours pas réussi à unir les secteurs économiques privés et publics faute d'un mode de gouvernance efficace. En clair, la situation actuelle de l'Internet en Algérie dont l'activité principale s'éloigne de jour en jour de la productivité économique illustre clairement le retard constaté dans le processus de l'introduction du numérique dans la gouvernance du pays. Et ce, malgré les efforts relevés dans la modernisation des infrastructures des télécommunications du pays et la levée des obstacles administratives. Aujourd'hui, en Algérie, il est clair que la gouvernance du digital n'est d'aucune influence sur les flux financier et commercial du pays et favorise grandement les échanges d'informations venant de l'extérieur. En effet, l'engouement des internautes pour les contenus rich media, hébergé à l'étranger, et notamment la vidéo est devenu une problématique pour les opérateurs des télécommunications. Leurs réseaux sont fragilisés par des contenus très gourmands en termes de bande passante internationale. Dans le secteur des télécommunications mobiles, le décollage du haut débit mobile (4G) a bien montré le décalage entre le régulateur et les opérateurs ainsi que l'absence des fournisseurs de contenu dans la mise en exécution de la feuille de route de la 4G mise en place par le gouvernement. L'absence prolongée des textes applicatifs du nouveau code des télécommunications a engendré une situation d'immobilisme dans la modernisation du secteur des télécommunications. A la veille de la mise en marche commerciale de la 5G dans de nombreux pays, nous n'avons toujours pas pu séparer fonctionnellement les opérateurs d'infrastructures des opérateurs de services. Cette séparation est considérée comme rampe de lancement de l'ouverture du marché des télécoms à la concurrence. Espérons qu'elle fera apparaître les premières balises économiques dans l'espace numérique du pays. Il est temps que le web algérien apprenne à parler autre chose que le téléchargement et le streaming.

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

Six puces Silicon One gravées en 7 nm chez Cisco

LES DERNIÈRES puces de routage de Cisco, développées dans le cadre du projet Silicon One, débarquent avec les Q200, Q201 et Q202, qui se déclinent aussi en version commutation (série L). Gravées en, 7 nm, elles supportent des capacités de routage ou de commutation full duplex allant de 3,2 à 12,8 Tb/s. Le composant dédié de Cisco consolide toutes les capacités de commutation ou de routage sur un seul circuit. Les puces phares Q200 et Q200L partagent de plus une empreinte commune, cela signifie que les clients peuvent concevoir un appareil 32 ports 400 Gb / s qui peut effectuer des tâches de routage ou de commutation en fonction de la puce utilisée.

APPLE

Rumeurs sur les prochains AirPods

SELON BLOOMBERG, Apple planche sur les évolutions de sa gamme d'écouteurs sans-fil qui devraient sortir début 2021. Ainsi, la troisième génération d'AirPods devrait emprunter le design des AirPods Pro avec une tige plus courte. Des embouts remplaçables et une amélioration de l'autonomie sont également attendus. Pour la version Pro, la seconde génération des écouteurs sans-fil pourrait abandonner la tige et s'orienter vers un design à la Galaxy Buds Plus de Samsung ou à la Pixels Buds de Google. Dans la besace d'Apple, il y aurait aussi la préparation d'un casque sans-fil et la création d'une troisième enceinte dans la gamme HomePod.

VISIOCONFÉRENCE

Zoom chiffre tout pour tous

CRITIQUÉ sur le chiffrement de bout en bout des appels pour les abonnés payants, Zoom vient finalement d'annoncer que cette fonctionnalité serait disponible y compris pour les comptes gratuits. Elle sera déployée en technical preview à partir de Zoom 5.4.0 pour les applications PC et mobiles. Cependant, l'activation du chiffrement total entraînera la désactivation d'autres fonctionnalités. Ainsi, les fonctions d'enregistrement sur le cloud de Zoom, de la transcription en direct et des réactions aux réunions de Zoom ne seront pas disponibles. Par ailleurs, tous les utilisateurs devront passer par la version de l'app Zoom supportant le chiffrement de bout en bout. Ils devront aussi fournir un numéro de téléphone pour éviter les abus.

BON À SAVOIR

Un design repensé pour Windows 10

Selon le site Windows Central, Microsoft prévoit une importante révolution du design de l'OS au sein de la mise à jour prévue à l'automne 2021, connue sous le nom de code « Sun Valley ». Les équipes de Panos Panay qui supervise actuellement le développement futur de Windows 10 plancherait par exemple sur un menu démarrer et un action center inspirés des travaux sur Windows 10X. La barre des tâches devrait être réécrite avec du code plus moderne. L'explorateur de fichier pourrait bénéficier d'une expérience utilisateur améliorée. Des grandes ambitions à concrétiser...

REDOUANE CHERIFI S'ENGAGE AVEC AL-ISMAILY D'EGYPTE

LE LATÉRAL gauche de l'USM Alger (ligue 1 de football), Redouane Cherifi (27 ans), s'est engagé vendredi avec la formation égyptienne d'Al-Ismaily SC, rapporte le site officiel du club égyptien.
Libéré à l'issue de l'exercice 2019-2020, l'ancien international a trouvé finalement un accord avec le club égyptien pour un contrat dont la durée n'a pas été déterminée.Le natif d'Aïn Bénian (Alger), formé par l'Académie de la FAF puis à l'USM Chéraga, a eu une expérience réussie de trois ans avec l'USMBA, avant de s'engager en 2017 avec l'USMA. Il s'est révélé comme l'un des meilleurs arrière-gauches du championnat avec à la clé un titre de champion d'Algérie 2018-2019.
Cherifi a également fait partie de la belle équipe nationale olympique qui s'est qualifiée aux JO-2016, composée d'autres usmistes comme Benkhemassa, Abdellaoui, Benguit, Darfalou et Meziane. Plusieurs joueurs algériens ont évolué dans le championnat égyptien, à l'image de Kaci-Said, Bouferma, Sayoud ou encore Aoudia.

AMIR CUP : BAGHDAD BOUNEDJAH BUTEUR FACE À AL DUHAIL

DE RETOUR de blessure au genou, Baghdad Bounedjah a retrouvé le chemin des filets en demi finale de Coupe de l'Emir du Qatar face à la formation d'Al Duhail. Remplaçant entré à la 50e minute du jeu lorsque le score était 1-0 pour Al Duhail, Xavi a décidé de miser sur l'ancien joueur de l'ES Sahel son afin d'avoir du sang neuf et ainsi redynamiser son secteur offensif.L'entrée de Bounedjah a été très bénéfique pour Al Saad qui par la suite, a réussi à marquer quatre buts par la suite. Un festival offensif auquel Bounedjah a participé ; en inscrivant le troisième but de son équipe après avoir reçu un ballon dans la surface, avant de dribbler deux joueurs et tirer dans les filets du gardien de but adverse. Une rencontre entre les deux équipes majeures de l'Emirat du Qatar, qui s'est conclu sur le score final de quatre buts à un pour Al Sadd, et offre qui à l'équipe entrainée par Xavi un billet en finale de la Coupe de l'Emir pour affrontera Al Arabi.

MAHREZ, PRESTATION EN DEMIE TEINTE FACE À SHEFFIELD

DE RETOUR dans le onze titulaire de Manchester City lors de la confrontation face à Sheffield United, l'international algérien Riyad Mahrez n'a pas été à la hauteur des attentes. L'ancien joueur de Leicester ne s'est pas montré comme à son habitude et s'est contenté de quelques coups d'éclats, avec notamment un coup-franc bien exécuté mais à l'image de son équipe, sa prestation était assez peu convaincante. Malgré les trois points obtenus, le capitaine des verts reste sur une série de six matchs sans donner la moindre passe décisive ni marquer de but, une première pour Mahrez depuis son arrivée chez les citizens depuis trois saisons . Le seul but delà rencontre aura été l'oeuvre de Kyle Walker après un excellent travail de Sterling, élément le plus dangereux chez les Cityzens.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE CYCLISME FAC) :

Les lauréats de 2019 récompensés à Staouéli

Les dix-neuf cyclistes algériens (12 messieurs et 7 dames) ayant obtenu de bons résultats en 2019 recevront des récompenses financières lors d'une cérémonie prévue vendredi à Staouéli (Alger), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).»

Cette cérémonie se tiendra dans le respect des consignes dictées par le protocole sanitaire, mis en place pour prévenir du COVID-19» a tenu à rassurer la FAC dans un communiqué. Les lauréats concernés par ces récompenses sont les cyclistes sur piste Lotfi Tchambaz, El Khassib Sassane, Ismaïl Lallouchi et Yacine Chalel, ainsi que les cyclistes sur route Youcef Reguigui, Nassim Saïdi, Azzedine Lagab, Hamza Yacine, Mansouri Abderrahmane, Bouzidi Mohamed et Cheblaoui Oussama. A leurs côtés, six dames, qui pratiquent le vélo sur route, en l'occurrence : Houili Nesrine, Aïcha Tihar, Kacimi Lydia, Racha Belkacem Benouanane, Yasmine Bouzenzen et Si-Yacoub Nesrine, alors que les deux derniers lauréats pratiquent le vélo tout terrain (VTT), à savoir : Islam Benramdane chez les messieurs et Yasmine El Meddah chez les dames. Une aide financière destinée à «motiver» ces athlètes, et les «aider dans leur préparation», en vue des importantes échéances internationales à venir, dont les Jeux Méditerranéens à Oran.

LE COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL AURA LIEU LE 7 NOVEMBRE À ALGER

Le collège technique national de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) se réunira le 7 novembre à Alger, «dans le strict respect des mesures barrières relatives au protocole sanitaire de la Covid-19», a annoncé l'instance fédérale vendredi. Plusieurs points sont inscris à l'ordre du jour de la réunion, à savoir, «l'organisation sportive, l'élite nationale, les jeunes talents, le développement et la formation technique, le système de qualification et Divers», précise la FAC.
«Le collège technique national se déroulera à l'hôtel Palraium – Palm beach à Staoueli», ajoute la même source. Les membres statutaires selon l'article 33 des statuts de la FAC sont invités à participer à cette réunion du collège technique qui est un organe consultatif de la FAC présidé par le Directeur technique national.

KICKBOXING / FRANCE - POIDS COQS :

Mahmoudi - Fiorenti, le 12 décembre à Marseille selon les Organisateurs

LE KICKBOXER algérien Elais Mahmoudi défiera le 12 décembre prochain à Marseille, l'actuel champion de l'AFC, Djany Fiorenti, avec l'objectif de lui ravir la ceinture des bantamweight (Poids coqs), ont annoncé samedi les organisateurs. «Ce sera un combat d'anthologie, pour la suprématie des 60 kg en France» ont entre autres commenté les organisateurs à propos de cette chaude empoignade, prévue à l'Arena Fight Championship de Marseille. Bien que challenger, Mahmoudi, qui fêtera ses 23 ans le 14 janvier prochain, a été encensé par les organisateurs de ce combat, l'ayant qualifié de «jeune prodige», connu pour ses performances à l'international, mais aussi pour «son style de combat agressif». Ce qui selon eux promet un beau combat contre l'actuel champion, Djany Fiorenti.
Au mois de mai dernier, juste avant que la pandémie du nouveau coronavirus ne provoque le report ou l'annulation de plusieurs compétitions internationales, Mahmoudi avait réussi à se hisser à la 4e place en muay thaï et à la 5e place en kickboxing, suivant le classement de Onechampionship, la prestigieuse Ligue asiatique, spécialisée dans la promotion et l'organisation de combats d'arts martiaux. En muay thaï, l'Algérien a été devancé dans sa catégorie des poids par deux Thaïlandais et un Britannique, à savoir : Panpayak Jitmuangnon (1er), Superlek Kiatmoo (2e) et Jonathan Haggerty (3e).Le championnat international de muay thaï est actuellement suspendu, comme bon nombre de disciplines sportives en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, mais les points cumulés par Mahmoudi juste avant cet arrêt lui ont permis de réussir cette belle ascension. Le jeune algérien, surnommé «Le Sniper» à cause de l'incroyable précision de ses coups, avait surtout fait sensation en décembre 2019 en battant aux points l'ancien triple champion du monde des poids mouche, le Thaïlandais Lerdsila Phuket.Même en kick-boxing, Mahmoudi a réussi une belle remontée au classement de la Onechampionship, puisqu'il figure à la 5e place, derrière trois
Thaïlandais et un Brésilien. Il s'agit de l'actuel champion et détenteur de la ceinture Onechampionship des poids mouche, le Thaïlandais Rodtang Jitmuangnon, de son compatriote Superlek Kiatmoo (2e) et du Brésilien Walter Concalves qui complète le podium, alors que juste devant Mahmoudi, c'est un autre Thaïlandais, Panpayak Jitmuangnon, qui occupe la 4e place.

Karaté : Organisation du 1er Championnat d'Afrique Kata (U14) en ligne

L'UNION des fédérations africaines de karaté (UFAK) organise le premier Championnat d'Afrique kata virtuel, pour la catégorie des U-14 (garçons et filles), du 13 au 30 novembre, a-t-on appris auprès du président de la commission d'organisation des compétitions, l'Algérien Yacine Arab. « C'est une première pour la catégorie des moins de 14 ans (de 8 à 14). La compétition est ouverte aux athlètes des sélections nationales, à raison de 3 par pays et par catégorie d'âge. Elle se déroulera dans les salles fédérales de chaque fédération, avec les conditions de rigueur exigées lors des épreuves régulières (Tatamis, tenues, et autres)», a indiqué à l'APS, Yacine Arab. Les cinquante fédérations nationales membres de l'UFAK ont eu le temps d'inscrire leurs athlètes via le net dans une compétition qui devrait leur permettre d'évaluer le niveau de la préparation, assez perturbée, par la pandémie du coronavirus (Covid-19). Il est à signaler que jusqu'à présent il n'existe pas de championnat d'Afrique pour la catégorie des U-14, et l'opportunité leur sera offerte, à l'occasion de ce premier continental en kata. Par ailleurs, l'UFAK organise des stages pour les arbitres (7-27 novembre) et au profit des entraineurs (7-15 novembre) par vidéoconférence. Ces regroupements vont s'étaler sur deux mois, à raison d'une 1h30 par semaine, et à la fin des regroupements, les stagiaires passeront un test écrit.

JUDO / SÉLECTIONS ALGÉRIENNES : UN SEUL CAS POSITIF AU COVID-19 CHEZ LES MESSIEURS

UN SEUL cas positif au COVID-19 a été décelé parmi les sept membres de la sélection algérienne (seniors/messieurs) de judo, à l'issue des derniers tests de dépistage, dont les résultats ont été dévoilés tard dans la soirée de vendredi par la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).»Les résultats ont été négatifs pour cinq judokas et un membre du staff technique, alors que le septième cas, un athlète, a été testé positif au COVID-19» a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, sans dévoiler l'identité du judoka concerné. «En concertation avec la commission médicale de la FAJ, les judokas et le membre du staff technique, dont les résultats ont été négatifs, ont été autorisés à rejoindre le reste de la sélection nationale (seniors/messieurs), qui se trouve déjà en stage bloqué à Tikjda», dans la Wilaya de Bouira. Ce premier groupe, dont les résultats ont été négatifs dès le premier test de dépistage, «se compose de 12 judokas, un entraîneur et deux membres du staff médical» a encore précisé la FAJ. Le stage de la sélection nationale se poursuivra jusqu'au 8 novembre prochain, à Tikjda, pour préparer les importantes échéances internationales à venir, dont les qualifications aux Jeux olympiques de Tokyo.

LIGUE 1 / USM BEL-ABBÈS:

El Khadra ambitionne de jouer les premiers rôles

L'USM Bel-Abbès ambitionne de jouer «les premiers rôles» lors de la prochaine édition du championnat de Ligue 1 de football, a indiqué samedi le directeur général de ce club de l'Ouest du pays. Dans une déclaration vidéo sur la page Facebook de cette formation, Abbes Morsli a estimé que son équipe devrait revoir à la hausse ses ambitions après avoir réalisé un bon recrutement au cours du mercato, clôturé mardi dernier.

«Nous n'avons pas le droit de décevoir nos fans la saison prochaine, surtout après avoir réalisé un recrutement de choix, que tout le monde dans l'entourage du club a jugé meilleur que celui des dernières saisons», s'est réjoui le DG de l'USMBA.
En tout et pour tout, la direction de la formation de la «Mekerra» a engagé 14 joueurs: Itim, Khadir, Belmokhtar, Kheiraoui, Smahi, Haroun, Belgherbi, Maachou, Ounas, El Ouertani, Tiboutine, Saïlaâ, Mouaki et Kedacha. L'équipe a vu également l'arrivée d'un nouvel entraîneur, en la personne de Lyamine Bougherara, qui a drivé la saison passée la JS Saoura et l'AS Aïn M'lila, toutes les deux pensionnaires de l'élite algérienne. «Si nous avons réussi notre recrutement, c'est grâce à l'entraîneur Bougherara et au manager général, Bengorine. Ils ont décelé les lacunes qui subsistaient au sein de l'effectif de la saison passée et fait en sorte de recruter des joueurs capables de pallier à ces insuffisances», a expliqué le même responsable. Ce dernier devra néanmoins s'acquitter d'importantes dettes de son club auprès d'anciens joueurs pour qualifier ses nouvelles recrues, l'USMBA étant toujours interdite de recrutement par la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL). Evoquant le volet financier, Abbes Morsli, dont le club vient de conclure un «précieux contrat» de sponsoring avec l'entreprise Naftal d'une durée de trois ans et d'une valeur de 150 millions de dinars annuellement, souhaite bénéficier d'autres contrats du genre.»Cela passe par un parcours de premier ordre la saison prochaine. Si on parvient à réaliser de très bons résultats, on sera en mesure d'attirer les sponsors. L'USMBA a tout pour véhiculer l'image de marque de n'importe quel opérateur économique», a-t-il encore estimé. Les «Vert et Rouge», qui ont terminé à la huitième place la précédente édition du championnat, interrompue à la 22e journée à cause du Covid-19, débutera le prochain exercice, dont le coup d'envoi est prévu pour le 28 novembre, par la réception du vice-champion sortant, le MC Alger.

TLEMCEN :

Lancement prochain d'une académie des écoles de football (DJS)

LA DIRECTION de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Tlemcen s'apprête à lancer une académie des écoles de football qui regroupera pas moins de 70 jeunes, a-t-on appris samedi auprès du premier responsable de cette instance. L'académie en question sera domiciliée au niveau du nouveau stade situé dans le quartier Bouanak. Elle devrait être livrée d'ici à la fin de l'année en cours, a indiqué à l'APS, Wahid Layachi. Cette infrastructure a une capacité d'accueil de 1.500 places et est également composée d'autres équipements à même de permettre aux jeunes retenus d'y suivre leurs études, a encore précisé le même responsable, informant au passage que l'hébergement des futurs académistes se fera au niveau de l'hôtel relevant du complexe sportif Akid-Lotfi. Selon le même interlocuteur, «toutes les dispositions ont été prises pour que cette expérience soit une totale réussite. Nous avons d'ailleurs déjà eu l'accord de quelques sponsors pour nous accompagner dans cette opération», a-t-il poursuivi. Soulignant l'importance d'une telle académie «pour alimenter à l'avenir les clubs locaux, notamment le WA Tlemcen qui évolue en Ligue 1, par des talents du cru», M. Layachi a fait savoir, en outre, qu'il ambitionnait de mettre en place, un peu partout dans les communes de la wilaya, «des écoles de formation de différentes spécialités». «On veut faire de Tlemcen un pôle sportif par excellence, d'autant plus qu'il s'agit d'une ville ne manquant pas d'infrastructures sportives de valeur, ainsi que de talents dans les différentes spécialités», a insisté le responsable de la DJS. Par ailleurs, le même interlocuteur s'est «réjoui» de l'accession de pas moins de six clubs de football de la wilaya en divisions supérieures à l'issue de l'exercice dernier, dont la plus marquante est celle du WAT qui retrouve l'élite après sept ans d'absence. Wahid Layachi a informé à ce propos que les autorités locales ont alloué «de diverses subventions pour les formations concernées afin de leur permettre de débuter la nouvelle saison dans de bonnes conditions».

FOOTBALL / CHAMPIONNAT AMATEUR :

Légère modification dans la composition des groupes

LA LIGUE inter-régions de football (LIRF) a apporté une légère modification à la composition des groupes du Championnat de division amateur pour la saison 2020-2021, dont la date du coup d'envoi n'est pas encore connue. Ainsi, le CRB Dar El-Beïda, initialement versé dans le groupe Centre-Est, passe à la poule Centre-Ouest, tandis que la JS Tixeraïne fait le chemin inverse.Au total, 96 clubs, répartis sur 6 groupes en fonction du critère géographique, composent le championnat, suite au changement du système pyramidal de compétition.
Groupe Centre-Est :
CR Village Moussa, ES Bouakeul, FC Bir El-Arch, IB Khemis El-Khechena, IRB Berhoum, JS Boumerdès, JS Bordj Ménaïel, JSD Jijel, JS Tixeraïne, MB Bouira, NARB Réghaïa, NRB Grarem, OB Medjana, RC Boumerdès, US Beni Douala, USM Sétif.

GROUPE CENTRE-OUEST :
CB Beni Slimane, CRB Beni Tamou, CRB Dar El-Beïda, CR Zaouia, ES Berrouaghia, E. Sour Ghozlane, ESM Koléa, FCB Frenda, IRB Bou Medfaâ, IRB Sougeur, JS Hai Djabel, MS Cherchell, ORBB Oued Fodda, RA Aïn Defla, USMM Hadjout, WAB Tissemsilt.

GROUPE EST :
AB Chelghoum Laïd, CB Mila, CRB Aïn Fekroun, CRB Aïn Yagout, CRB Dréan, CRB Kaïs, ES Guelma, Hamra Annaba, IRB El-Hadjar, JB Aïn Kercha, Nasr Fedjoudj, NRBB Oulbene, NRB Tazouguert, OSM Tarf, USM Aïn Beïda, US Tébessa.
GROUPE OUEST:
ASB Maghnia, CRB Ben Badis, ES Mostaganem, FCB Telagh, GC Mascara, ICS Tlemcen, IRB Maghnia, IS Tighenif, JS Emir Abdelkader, JS Sig, MB Hassasna, MB Sidi Chahmi, Nasr Essénia, SA Mohammadia, SC Medioni Oran, WA Mostaganem.
GROUPE SUD-EST :
ASB Metlili Chaâmba, ES Ouargla, IRB Aflou, IRB Nezla, IRB Ouargla, IRB Robbah, IR Zaouia Abidia, JS Sidi Bouaziz, MB Hassi Messaoud, MB Rouissat, NRB Tougourt, NR Hammadine, NT Souf, O. Magrane, USB Hassi R'mel, US Souf.
GROUPE SUD-OUEST :
A. Aïn Sefra, CRB Adrar, CRB Bougtob, GC Aïn Sefra, IR Biodh, IRM Ben Amar,
IR Mécheria, JRB Taghit, JS Guir, MC El-Bayadh, NARC Hattaba Adrar, NRB
Fenoughil, NR Chorta Béchar, SC Mécheria, US Béchar Djedid, US Naâma.

LIGUE EUROPA : BENNACER DANS L'ÉQUIPE-TYPE DE LA 2e JOURNÉE

LE MILIEU de terrain international algérien, Ismaïl Bennacer, fait partie de l'équipe-type de la 2e journée de Ligue Europe, établie par le magazine France Football, après avoir brillé lors de la victoire de l'AC Milan, jeudi devant le Sparta Prague (3-0). «Vingt-troisième match sans défaite de rang pour le Milan, vainqueur 3-0 du Sparta Prague à San Siro avec un Ismaïl Bennacer rayonnant, étincelant tant dans la récupération que dans la construction», a écrit France Football.Titularisé par l'entraîneur Stefano Pioli, Bennacer a été l'auteur d'une passe décisive en profondeur sur l'action du troisième but signé Diogo Dalot (67e). Le champion d'Afrique, qui a cédé sa place à la 80e minute, espère poursuivre ses belles prestations à l'occasion du déplacement à Udine dimanche (12h30) pour le compte de la 6e journée de Serie A dont le classement est dominé par les «Rossoneri».

L'ALGÉRIEN ABDERRAHMANE MEZIANE EN ROUTE VERS LE CHABAB MOHAMMEDIA (MAROC)

ABDERRAHMANE Meziane, l'ex-attaquant de l'USM Alger, qui évolue actuellement à l'ES Tunis, serait sur le point de rejoindre le nouveau promu en première division marocaine de football, le Chabab Mohammedia, ont rapporté plusieurs médias locaux. «Le Chabab Mohammedia est en pleines négociations pour recruter le joueur algérien Abderrahmane Meziane. Les discussions sont à un stade avancé et devraient se conclure prochainement» selon la même source.Outre Meziane, «l'équipe de Mohammedia, qui possède une bonne assise financière, est en passe de conclure d'autres gros contrats, pour son retour en première division» ont encore annoncé ces mêmes médias. Meziane, n'a pas réussi à s'imposer à l'ES Tunis, puisqu'il n'a participé qu'à 14 matchs, toutes compétitions confondues, la saison dernière, pour un seul but marqué, et une passe décisive. L'ex-ailier droit de l'USM Alger, passé également par Al Ain (Emirats arabes unis) avant de rejoindre la Ligue 1 tunisienne, espère donc se relancer au Maroc, en s'engageant avec le Chabab Mohammedia.

LAZIO : TESTÉ NEGATIF AU COVID FARÈS REPREND LES ENTRAÎNEMENTS

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN Mohamed Farès a repris les entraînements samedi avec son club la Lazio, après avoir été testé négatif au coronavirus en compagnie de plusieurs autres joueurs, ont rapporté des médias italiens. La Lazio Rome, qui avait déjà disputé mercredi son match de Ligue des champions à Bruges avec un effectif décimé, a annoncé plus tôt la mise en quarantaine de son équipe après des tests positifs au Covid-19 vendredi. Le club n'a pas précisé le nombre ni l'identité des joueurs testés positifs .Vendredi, plusieurs joueurs avaient manqué à l'appel aux entraînements, dont Mohamed Farès et certains médias ont avancé une positivité au coronavirus. Mais les tests effectués samedi ont permis à l'entraîneur Simone Inzaghi de récupérer huit joueurs à la veille du match contre le Torino, dont Farès et le buteur Ciro Immobile qui se sont entraînés normalement avec le groupe.

SAIDA

Remise prochaine des clés de plus de 1.200 logements publics locatifs

LES CLÉS de 1230 logements publics locatifs seront remises à leurs bénéficiaires mardi et mercredi prochains à Saida, a-t-on appris auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).
Cette opération verra la remise des clés de 1.130 logements à hai « Bouhors » mardi prochain et 100 autres à la cité « frères Seddik » à hai « Dahr Cheikh » le mercredi, a annoncé le chef du département exploitation et gestion immobilière à l'OPGI de Saida, Farid Chaib, rappelant le tirage au sort pour départager les bénéficiaires de ces logements organisés en début octobre en cours au siège de la wilaya.
Pour rappel, la wilaya de Saida a enregistré l'an dernier la remise des clés de 3.137 logements publics locatifs à leurs bénéficiaires parmi les demandeurs de ce genre d'habitat au chef-lieu de wilaya.
L'OPGI enregistre un programme d'habitat de 5.168 logements publics locatifs à Saida, dont plus de 3.800 logements réalisés 1.226 en cours et 130 en phase de procédure administrative.
La wilaya compte un total de 15.236 logements publics locatifs dont 10.524 ont été réceptionnés et 4.312 logements restants en cours de construction et 400 en cours de procédure administrative, selon la direction de l'habitat

TIZI-OUZOU

Guerre de libération nationale, «un moment singulier» dans la lutte des peuples pour la libération

La Guerre de libération nationale a été « un moment singulier » dans la lutte des peuples pour la libération de par plusieurs aspects, a considéré vendredi dernier à Tizi-Ouzou, Rabah Souibes, ancien moudjahid, membre de la Fédération de France du Front de libération nationale (FFFLN).

Cette singularité, a-t-il soutenu, réside, d'abord, dans « la dimension des deux parties en présence, un peuple démuni et soumis à un colonialisme de plus d'un siècle et l'une des premières puissances mondiales appuyée par l'OTAN et tout le système impérialiste ».
« C'était un combat à forces inégales où le plus faible a finalement eu raison du plus fort grâce à sa détermination et sa conviction. Une réalité inédite dans l'Histoire qui a contribué à libérer les aspirations d'autres peuples qui s'y sont inspiré pour entamer la marche vers leur libération », dira-t-il. Aussi, a-t-il ajouté, elle était singulière « de par son mode opératoire, notamment, en transportant l'action armée sur le territoire de l'occupant, grâce à la FFFLN, chose qu'aucun peuple en lutte n'avait accompli jusque-alors, y compris la France elle-même quand elle était sous occupation allemande ». Relevant que cette guerre est « intervenue à un moment crucial et stratégique au sortir de la deuxième guerre mondiale, où l'Europe, et particulièrement, la France étaient affaiblies et à bout de force », il a soutenu que « le déclenchement de l'action armée à ce moment précis n'était pas anodin, ni le fruit d'un hasard, mais une action bien réfléchie à la lumière des conditions et donnes dont disposaient les dirigeants nationalistes de l'époque ».
M. Souibes, qui a servi dans la diplomatie à l'indépendance de l'Algérie, auprès de plusieurs pays, notamment, l'ex-URSS, la Chine et l'Ouganda a, en outre, considéré que « l'action diplomatique et la guerre étaient complémentaire », expliquant que « la guerre n'aurait jamais été gagnée si la diplomatie ne s'était pas imposée sur la scène internationale et la diplomatie postindépendance n'aurait pas eu son rayonnement sans cette héroïque guerre ».
L'Algérie, dira-t-il, « a conquis son prestige par la force de ses –petits cerveaux- et de ses mains-, en rendant hommage à « ces hommes qui ont fait connaitre la cause algérienne sur la scène internationale et acculé le général De Gaulle à qualifier les Nations-Unies, dont il est l'un des fondateurs, de vieux machin ».
A l'indépendance, l'Algérie et sa diplomatie ont « hérité du prestige de la Guerre de libération nationale qui leur a servi à faire de l'Algérie une plaque tournante des mouvements de libération nationales du monde entier et ouvert la voie à la libération de plusieurs pays, tant en Afrique qu'en Asie ».
Grâce à l'écho de cette Guerre de libération, l'Algérie s'imposait, également, sur la scène internationale comme « un moteur important du mouvement des non-alignés et de l'OPEP, mais aussi un précurseur de mouvements de toutes sortes tel le Nouvel ordre économique » fera, encore remarquer l'ancien moudjahid.

R.R

TÉBESSA

Vers le raccordement de 3.262 foyers au réseau de gaz au chef-lieu de wilaya

PAS MOINS de 3.262 foyers de la ville de Tébessa seront raccordés au réseau de gaz naturel avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris avant-hier auprès des services de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz.
Cette opération a mobilisé 426 millions DA dégagés au titre de l'exercice 2018 du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales en vue de l'amélioration du cadre de vie des habitants des cités du chef-lieu de wilaya, selon les explications données au wali Mohamed El Baraka Dehadj, en marge de la mise en service du réseau de distribution de gaz pour 69 foyers de la cité Sidi Mohamed Cherif.
Réalisé à l'occasion de la célébration du 66ème anniversaire du déclenchement de Révolution libératrice, le raccordement de ces 69 foyers a nécessité la pose d'un réseau de distribution de 1,82 km.
Le wali a également présidé la mise en service de la première tranche d'un tronçon de route de 3 km en vue du désenclavement des deux zones d'ombre El Meraghdia et El Adjaïla et leur raccordement à la cité « 1er novembre 1954 » pour 28 millions DA.
Le même responsable a lancé également les travaux de réhabilitation de la route desservant la zone d'ombre El Meraghdia et la reliant sur 8,1 km à la commune El Hammamet pour un montant de 83 millions DA dégagés du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales.
Inscrit au titre de l'exercice 2019, ce projet est retenu pour un délai d'exécution de sept mois, a-t-on indiqué. **R.R**

GHARDAIA

Raccordement de 360 foyers au réseau de l'électricité

TROIS cent soixante foyers situés dans la nouvelle zone urbaine de « Métlili El-Djadida », dans la commune de Métlili (Ghardaia) ont été raccordés hier, au réseau d'électricité.
L'opération, effectuée en présence des autorités de la wilaya, à l'occasion de la célébration du 66ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, a nécessité la réalisation d'un réseau de 2,7 km de haute tension et 6,5 km linéaires de basse tension ainsi que sept transformateurs.
Elle a également nécessité un investissement de plus de 56,5 millions DA, selon la fiche technique du projet affichée par la direction de distribution locale de la société algérienne de distribution d'électricité et du gaz (SADEG).
Le raccordement de ces foyers au réseau d'électricité conventionnel, dans cette nouvelle zone d'habitat qui constitue une extension du tissu nouveau urbain de « Métlili El-Djadida », a été accueilli avec une grande « satisfaction » par les habitants de ce nouvel ilot d'habitation, a-t-on constaté.
La wilaya de Ghardaia dispose de plus de 6.000 km de réseau électrique (moyenne et basse tension), de plus de 3.040 postes transformateurs avec 141.448 abonnés au réseau électrique, outre 1.774 km linéaire de réseau de gaz naturel et 17 stations de distributeurs publics avec 84.410 abonnés, soit un taux d'électrification de 98,76% et un taux de pénétration de Gaz naturel de76,66%, selon les données de la SADEG.
L'Etat déploie des efforts considérables pour améliorer les conditions de vie des citoyens dans les différentes contrées de la wilaya, a déclaré le wali de Ghardaïa, Boualem Amrani, avant d'assurer que cet ilot, nouvellement construit, bénéficiera d'une opération d'aménagement
Auparavant, Un centre de contrôle technique d'automobiles, fruit d'un investissement privé a été mis en service à l'entrée nord de la ville de Ghardaia sur la RN-1.
Ce centre de contrôle technique d'automobiles compte également des espaces de détente, de restauration et de repos pour les usagers de cette route nationale reliant le Nord et le Sud du pays.

JIJEL

L'oxygène est disponible en quantité suffisante dans les hôpitaux

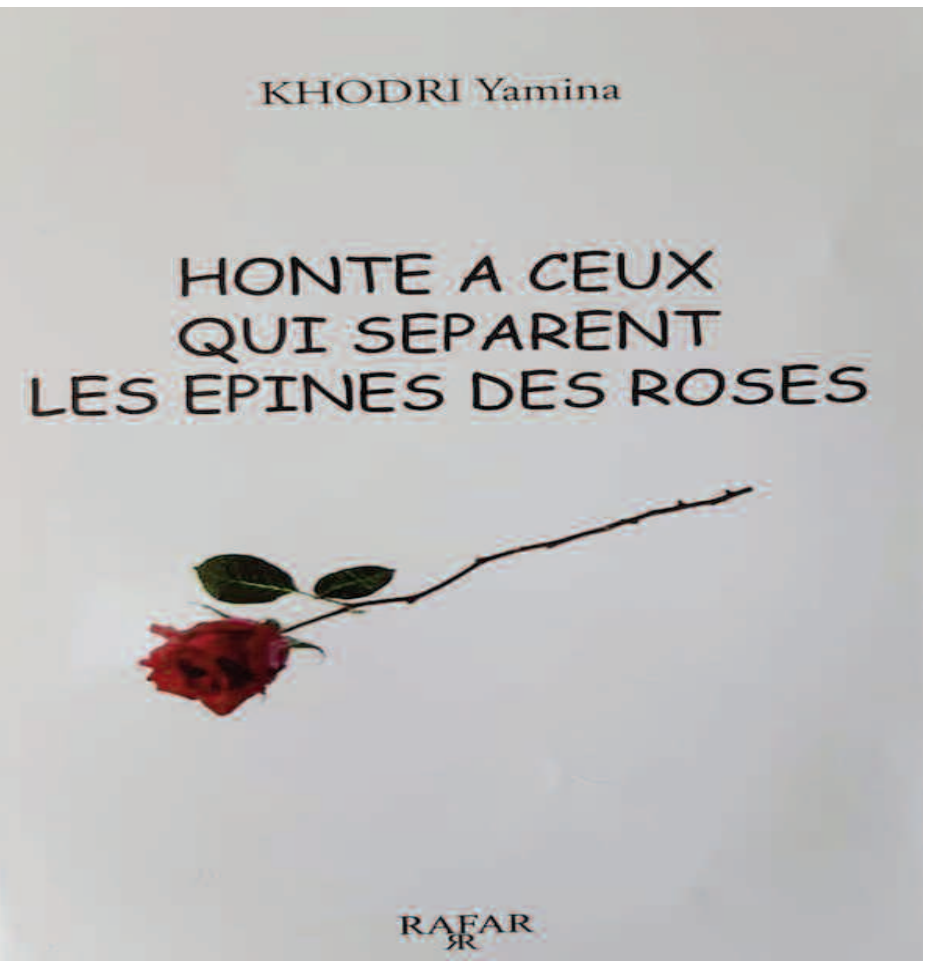
LE DIRECTEUR de la santé et de la population de la wilaya de Jijel, Nasreddine Chaiba, a réfuté avant-hier, les informations relayées sur les réseaux sociaux faisant état du décès de neuf personnes infectées par la Covid-19 en raison du manque d'oxygène les qualifiant « d'infondées », précisant que cette matière vitale est disponible en quantité suffisante dans les hôpitaux.
Dans une déclaration à la presse, M. Chaiba a précisé que « l'oxygène est disponible en quantité suffisante », démentant les allégations partagées sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, faisant état de neuf décès à l'hôpital Mohamed Seddik Benyahia en raison du manque d'oxygène.
Le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Jijel a tenu à préciser que « les neuf personnes décédées avaient des complications induites par la Covid-19 et n'ont rien à voir avec le manque d'oxygène », faisant savoir que ce dernier est disponible au niveau des trois hôpitaux publics de Jijel, Taher et El Milia.
Nasreddine Chaiba a également insisté sur « l'importance de se conformer aux mesures préventives afin d'éviter d'aggraver la situation, d'autant plus que la wilaya fait face actuellement à une tendance haussière du nombre de personnes atteintes de la Covid-19 ». Le DSP de Jijel a indiqué, en outre, que le port du masque et la distanciation sociale, les rassemblements, en particulier les mariages et autres fêtes, sont « suffisant pour réduire la pression sur les hôpitaux pour que le personnel médical affecté à la prise en charge des patients atteints de la Covid-19 puisse faire le nécessaire pour sauver la vie de ces personnes ».
A noter que le wali de Jijel, Abdelkader Kelkal a décidé samedi de procéder à une modification des mesures de confinement partiel pour lutter contre la propagation du coronavirus en interdisant les fêtes et tout rassemblement, en particulier les mariages, les circoncisions, les tentes érigées devant les domiciles mortuaires, ainsi que d'autres mesures préventives relatives à diverses activités.

PARUTION D'UN NOUVEL OUVRAGE

Pour les enfants non-voyants

Dans son nouvel ouvrage La honte à ceux qui séparent les épines des roses, Yamina Khodri partage sa longue expérience dans le milieu associatif et son parcours de combattante pour les droits des jeunes non-voyants.

Paru aux éditions Rafar, cet ouvrage livre de 183 pages se veut un témoignage vivant sur la situation difficile des acteurs d'une association de parents des élèves d'une école algéroise de jeunes non-voyants à la fin des années 1980. Impliquée depuis quarante ans dans la création de plusieurs associations, Yamina Khodri a fondé, en 1986, l'Association nationale des loisirs et culture (ANLC), une des premières organisations agréées à l'échelle nationale après l'indépendance, avant de se lancer dans un bras de fer « ourdi » avec l'administration pour les locaux « convoités » devant servir de centre d'accueil pour les enfants aveugles, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. L'absence de financement public et les ennuis administratifs n'ont point démotivé les parents d'élèves membres de l'association à continuer à dispenser des cours aux non-voyants à l'Ecole des jeunes aveugles de Hydra (quartier des hauteurs d'Alger). Si l'ouvrage dénonce les anomalies et pratiques « maladroites » de l'époque qui avaient pour but d'entraver le travail du mouvement associatif, Yamina Khodri met en évidence aussi la mobilisation des acteurs du mouvement associatif, artistes et journalistes, qui ont soutenu les actions de bénévolat pour l'enseignement des enfants non-voyants. Illustré de photos et de documents (coupures de presse et correspondances), l'ouvrage dresse un état des lieux sur le mouvement associatif, « muselé par la bureaucratie et la suspicion », relève l'auteure pour qui l'administration était aussi « incapable » de gérer les problèmes des citoyens. Dans Honte à ceux qui séparent les épines des roses, Yamina Khodri, militante associative engagée dans des projets socioculturels de bénévolat,
affirme « accomplir » un « devoir de mémoire » envers les enfants non-voyants



de l'Ecole de jeunes aveugles d'Hydra. Installée en France, Yamina Khodri y fonde et préside Algeria-Com Event, une association engagée dans la promotion des échanges culturels entre l'Algérie et la France par l'organisation d'évènements culturels et littéraires. Passionnée par l'architecture traditionnelle de la vallée du M'zab et des Touaregs, elle œuvre aujourd'hui à sensibiliser les habitants de ces régions du Sahara algérien à prendre conscience de leur patrimoine architectural. Yamina Khodri est l'auteure de plusieurs ouvrages notamment Handicapés, un recueil de poèmes édité en 1988, Les gaufrettes à lharissa, un livre sur la situation dans les banlieues françaises.

R. C

AVANT-PREMIÈRE À ALGER

Héliopolis

LE CENTRE algérien de développement du cinéma organise, le jeudi 05 novembre à l'Opéra Boualem-Bessaih d'Alger, la projection en avant-première du film long métrage de fiction Héliopolis réalisé par Djaffar Gacem.



Le film Héliopolis qui sera projeté au public à 17H00 dans le cadre de la célébration du déclenchement de la révolution du 1er novembre 1954, a été retenu pour représenter l'Algérie à l'Oscar du meilleur long-métrage international (film non-anglophone) qu'organise l'Acadamy of Motion Picture Arts and Sciences (AMPAS). Le Centre algérien de développement du cinéma (CADC) a prévu une projection spéciale pour les médias le 4 novembre à 10H00 à la Salle Ibn Zeydoun à Riadh El Feth à Alger, en présence du réalisateur et du staff technique et artistique de l'œuvre. Ce film a été produit par le CADC avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts. Inspiré de faits réels dans l'Algérie des années quarante (1940), le film traite des deux visions, assimilationniste véhiculée par le fils d'un gaïd, et indépendantiste à travers les idées d'un jeune étudiant, fils d'un propriétaire terrien dans la bourgade d' Héliopolis à Guelma (Est d'Algérie). Le film qui détaille les raisons qui ont mené aux manifestations du peuple algérien le 8 mai 1945 au lendemain de la fin de la Seconde Guerre mondiale, se veut une condamnation des massacres auxquels s'est livrée la France coloniale en Algérie. Selon le réalisateur, le film « est prêt depuis fin février passé », mais sa projection avait été reportée à plusieurs reprises par la partie en charge de sa production, le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), relevant du ministère de la Culture et des Arts. A l'affiche de ce premier long-métrage du réalisateur Djaffar Gacem, des acteurs algériens, tels Aziz Boukrouni, Mehdi Ramdani et Fodhil Assoul en plus d'acteurs français. Egalement scénariste, Djaffar Gacem s'est rendu célèbre à travers la réalisation de plusieurs sitcoms et séries à succès, à l'instar de Nass Mlah City (2001), Djemai Family (2008) et Soltane Achour Acher (2015). Pour qu'un film figure sur sa première liste du meilleur long-métrage international, l'AMPAS exige, entre autres, une projection commerciale, durant au moins une semaine, dans le pays d'origine. La remise des Oscars de la 93e édition (2021) aura lieu le 25 avril prochain au lieu du 28 février (rendez-vous habituel), et ce, en raison de la pandémie de Coronavirus. La 92e cérémonie a vu la consécration du film sud-coréen Parasite, qui a raflé le prix du meilleur film long-métrage international. L'Algérie avait décroché ce prestigieux prix en 1969 pour le film franco-algérien Z du réalisateur franco-grec Costa-Gavras.

APS

AGENDA

BANDE DESSINEE Exposition Machine à bulles. Institut français d'Alger du lundi 02 novembre au jeudi 24 décembre. Scénaristes, dessinateurs, éditeurs et producteurs français s'emparent aujourd'hui des nouvelles technologies et travaillent à produire des œuvres d'un genre nouveau. De la case au pixel, les créateurs de bande dessinée ne cessent d'expérimenter de nouvelles formes de récits…

PEINTURE L'artiste peintre Narimane Sadat Cherfaoui expose La symphonie des couleurs jusqu'au samedi 07 novembre. Galerie Mohamed-Racim, Alger.

CHANTEUR Khaled le chanteur raï revisité jusqu' au lundi 30 novembre en ligne. Dans les années 1990, il devient le chanteur algérien le plus célèbre avec Didi, Aïcha, C'est la vie. »...https://www.youtube.com/watch?v=5dWeeUIZFgA

HOMMAGE Exposition Pierre Soulages, 100 ans de Tahar Bellal. Institut français d'Alger jusqu' au samedi 26 décembre. L'artiste propose une lecture subjective de l'œuvre de Soulages.

GALERIE Diwaniya galerie. Cheraga-Alger. Exposition Massarat jusqu'au mercredi 13 janvier 2021. Avec Lulwah Al Homoud d'Arabie Saoudite, Mohamed Ibrahim El Masry et Mohamed Abou El Naga d'Egypte, Ghada Zoughby du Liban, Rashid Diab du Soudan, Mohamed Al Ameri de Jordanie, Shadi Talaei d'Iran, Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou d'Algérie.

CINE-ITALIA Célébration de la naissance du cinéaste Federico Fellini. Chaque lundi jusqu'au 18 janvier. Institut culturel italien d'Alger. 18h30. Accès libre. Sous-titrage en français. Au programme : Les Vitelloni, La Strada, Le Cheikh blanc, Il Bidone, Les Nuits de Cabiria, La Dolce vita, Les Tentations du docteur Antonio, Huit et demi, Juliette des esprits, Les clowns, Fellini Roma, Amarcord, Ginger et Fred, Intervista, Qu'il est étrange de s'appeler Federico.

LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

GALERIE Ouverture d'un nouvel espace d'art à Oran : L'Atelier 31 par l'artiste Mouna Bennamani. Expositions et animation d'ateliers.

Une voiture volante autorisée sur les routes néerlandaises, les premiers modèles attendus en 2023



Une voiture volante de la société PAL-V a reçu l'approbation pour circuler sur la voie publique. Toutefois, le prototype ne pourra pas encore voler car il doit recevoir l'autorisation du régulateur européen de l'aviation.

PISTES AUX SORTIES D'AUTOROUTE

Les pales du rotor du Liberty peuvent être repliées pour lui permettre de circuler sur la voie publique. Selon un porte-parole du PAL-V, la société est déjà en pourparlers avec les communes néerlandaises pour construire à l'avenir des pistes d'environ 300 mètres aux sorties d'autoroute.

PAS DONNÉ À TOUT LE MONDE

Les derniers tests de vol auront lieu l'année prochaine et PAL-V espère que le Liberty pourra voler en 2022 en Europe. La production débutera quand la société disposera de toutes les approbations. Les premiers modèles pourraient être livrés en 2023. La première version limitée coûte un demi-million d'euros.



Les pompiers appelés à cause d'une décoration d'Halloween trop réaliste



ÉTATS-UNIS Plusieurs habitants de Riverside, en Californie, ont appelé les pompiers en pensant qu'une maison était en feu. Mais en réalité, il s'agit des décorations d'Halloween du propriétaire Travis Long, qui est fan des Pirates des Caraïbes.

Une parachutiste saute d'un avion à 4.000 mètres d'altitude en bouée gonflable



EN FLORIDE, aux États-Unis, une parachutiste a sauté d'un avion à 4.000 mètres d'altitude, en étant installée sur une bouée gonflable. Un saut qui demande de l'expérience, car garder l'équilibre sur la bouée n'est pas facile.

Un ancien Boeing de la Sabena transformé en restaurant dans l'Arizona

Un Boeing 747 jadis utilisé par la Sabena va terminer sa vie - sans ailes - comme restaurant de sushi dans l'Arizona...
Cet avion, un Boeing 747-329M, immatriculé OO-SGC durant sa carrière sous les couleurs de la compagnie belge (mai 1986-octobre 1999), se trouve désormais parqué le long de l'Interstate (autoroute) 10 près de Tucson, dans l'État d'Arizona (sud-ouest des États-Unis).

Un restaurant de sushi

Il a été acquis par un ex-ingénieur américano-japonais, Toshikazu Tsukii (surnommé "Ski") qui a travaillé dans le secteur de l'armement puis dans le secteur du réemploi d'avions de ligne déclassés. M. Tsukii a décidé de transformer le fuselage de l'avion en restaurant de sushi, selon le site AirlineGeeks.

Parcours depuis 1999





Le gros quadriréacteur, qui a été retiré du service par la Sabena en 1999 - deux ans avant la faillite de l'ex-compagnie nationale, qui a utilisé quatre de ces "Jumbo Jets" - a ensuite été acheté par la société américaine Finova Capital Corporation (FCC), qui l'a immatriculé N3439F sous le registre américain, sans réussir à la convertir en avion-cargo.

Stocké quelques années

Il a été stocké pendant plusieurs années au Pinal Airpark, près de Marana, en Arizona, un aéroport situé près de Tuscon et où quelque 300 avions retirés du service dans le monde sont stockés, souvent dans l'attente d'un démontage, avec recyclage des pièces encore utilisables.
M. Tsukii compte utiliser cet appareil pour des réunions, des mariages ou d'autres événements, selon le fondateur d'AirlineGeeks.com, Ryan Ewing.

Le nouveau service VPN de Google protège vos connexions dans les lieux publics

Sécurité : La nouvelle fonction VPN de Google vise à protéger la vie privée des utilisateurs de Google One lorsqu'ils naviguent à partir de points d'accès non sécurisés.



Les amateurs de café aux terribles habitudes en matière de cybersécurité pourraient être sur le point d'obtenir une réponse à des problèmes de vie privée dont ils ignoraient l'existence.
S'adressant à tous ceux qui sont enclins à se connecter à des réseaux Wi-Fi non sécurisés dans les cafés et autres lieux publics, à entrer naïvement les données de leur carte de crédit et autres données personnelles, Google lance un nouveau réseau privé virtuel (VPN) directement intégré aux services de Google One.
Disponible uniquement pour les clients souscrivant à l'offre Google One de 2 To, le VPN apportera une couche de sécurité supplémentaire pour les téléphones Android, en chiffrant le trafic en ligne sur toutes les applications et tous les navigateurs.
Lorsqu'elle sera activée, cette nouvelle fonctionnalité empêchera les pirates d'intercepter les données sensibles des utilisateurs connectés aux réseaux publics.

Google opère déjà un service similaire
Google propose déjà une fonction similaire par l'intermédiaire de Google Fi, l'opérateur de réseau mobile virtuel de la société. Cependant, la protection VPN toujours active n'est disponible que pour les smartphones Android abonnés au service.
Les points d'accès non sécurisés offrent aux pirates la possibilité de voler toutes les données non chiffrées qui transitent par le réseau, des mots de passe aux informations financières en passant par les adresses IP et les sites web visités. Une application obsolète ou un site web faible, ou encore un service qui n'a pas réussi à protéger entièrement les données de l'utilisateur, peuvent tous être interceptés et même modifiés par des acteurs malveillants.
Les VPN ont proliféré ces dernières années pour remédier à ce problème en créant un réseau privé et sécurisé à partir d'une connexion publique. Lorsque les utilisateurs se connectent à un VPN, leurs données en ligne transitent par un tunnel fortement chiffré géré par le fournisseur du VPN, ce qui signifie que les informations sont illisibles et anonymes.

Google opère déjà un service similaire
Google propose déjà une fonction similaire par l'intermédiaire de Google Fi, l'opérateur de réseau mobile virtuel de la société.
Cependant, la protection VPN toujours active n'est disponible que pour les smartphones Android abonnés au service.
Les points d'accès non sécurisés offrent aux pirates la possibilité de voler toutes les données non chiffrées qui transitent par le réseau, des mots de passe aux informations financières en passant par les adresses IP et les sites web visités. Une application obsolète ou un site web faible, ou encore un service qui n'a pas réussi à protéger entièrement les données de l'utilisateur, peuvent tous être interceptés et même modifiés par des acteurs malveillants. Les VPN ont proliféré ces dernières années pour remédier à ce problème en créant un réseau privé et sécurisé à partir d'une connexion publique.
Lorsque les utilisateurs se connectent à un VPN, leurs données en ligne transitent par un tunnel fortement chiffré géré par le fournisseur du VPN, ce qui signifie que les informations sont illisibles et anonymes.

Dans un effort de transparence, Google a ouvert le code qui s'exécute sur les appareils des utilisateurs lorsqu'ils utilisent le VPN, et s'est également engagé à fournir un accès public au mécanisme d'authentification fonctionnant côté serveur en 2021. Les résultats d'un audit actuellement en cours sont attendus prochainement.

Silence radio pour le groupe Maze

SÉCURITÉ : Le groupe cybercriminel Maze aurait tiré sa révérence. Ses sites ne sont plus accessibles et les témoignages d'affiliés au groupe indiquent que celui-ci aurait cessé ses activités.
Le groupe cybercriminel spécialisé dans les attaques au ransomware sur de grandes entreprises pourrait être sur le point de tirer sa révérence. Le site Bleeping Computer rapporte ainsi que le groupe serait sur le point de fermer boutique : le site d'information constate tout d'abord la baisse d'activité du groupe au cours des six dernières semaines et s'appuie sur le commentaire d'un des affiliés du groupe, indiquant qu'il serait en train de cesser son activité.
Bleeping Computer a également constaté que le site utilisé par Maze pour diffuser les données personnelles volées lors des attaques était progressivement purgé par les opérateurs, qui retiraient progressivement les informations sur les victimes du groupe. Depuis ce matin, les noms de domaines habituellement utilisés par Maze pour rediriger vers son site indiquent que celui-ci est inaccessible.



UN DE PERDU, DIX DE RETROUVÉS
Contacté par Bleeping Computer, Maze s'est refusé à commenter et renvoie à un futur « communiqué » qui sera diffusé par le groupe pour expliquer la situation. Bleeping Computer indique que de nombreux « affiliés » de Maze ont déjà choisi de se ranger sous la bannière du groupe Egregor, le groupe soupçonné d'être à l'origine du piratage d'Ubisoft et de l'éditeur Crytek. Les groupes de ransomwares comme Maze fonctionnent en effet sur un modèle d'affiliation : le groupe à l'origine du ransomware propose à d'autres acteurs de se charger de l'intrusion sur les réseaux des victimes et de l'activation du logiciel ransomware, tandis que Maze se charge de la négociation de la rançon et de la redistribution des gains.

Maze est un groupe cybercriminel apparu dans le courant de l'année 2019. Celui-ci s'est rapidement fait remarquer en adoptant une nouvelle tactique pour le secteur du ransomware : le groupe a fait le choix de préférer des attaques ciblées aux attaques à large spectre, et de créer un site internet dédié pour revendiquer leurs attaques. Ce site était également utilisé pour diffuser les données volées aux victimes au moment de l'intrusion, ce qui offrait un nouveau levier de pression supplémentaire pour pousser les victimes à payer des rançons aux montants souvent élevés.
La société Bouygues Construction en France était l'une des premières victimes connues de Maze, au début de l'année 2020. La méthode employée par Maze a rapidement fait école et de nombreux groupes ont repris cette même approche dans leurs attaques.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.





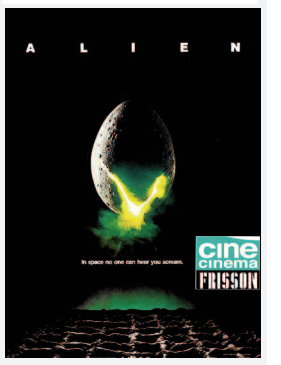








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

22h15 Série policière (2016 - Etats-Unis) — TF1
New York Unité Spéciale

20h05 Série historique (2020 - France) — France 2
De Gaulle, l'éclat et le secret

20h05 Téléréalité — 6ter
L'amour est dans le pré

20h10 Série de suspense 2020 — CANAL+
Possessions

20h05 Cinéma - Film d'action — W9
Etats-Unis - 2013
La chute de la Maison Blanche

19h50 Cinéma - Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Grande-Bretagne - Etats-Unis - 1979
Alien, le huitième passager

20h00 Série humoristique — 6ter
France - 6 saisons - 347 épisodes
Kaamelott

20h00 Cinéma - Film fantastique — CINE+ PREMIER
Aquaman

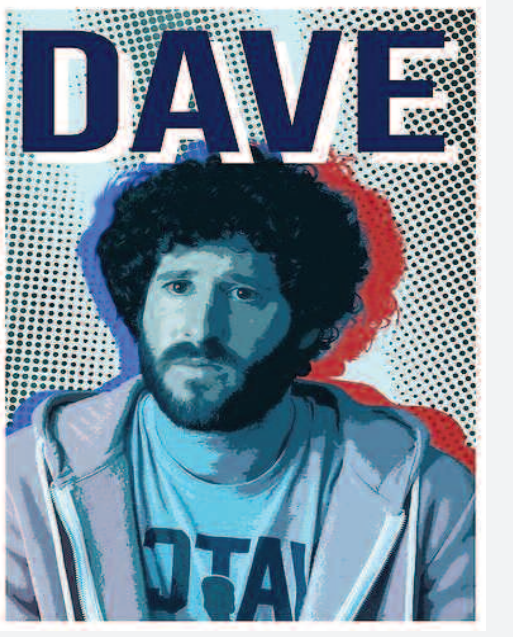
20h15 Cinéma - Film d'action — C8
Kingsman : le cercle d'or

20h00 Cinéma - Drame Etats-Unis - 2019 — CINE CINEMA
Scandale

19h50 Cinéma - Comédie — CANAL+ family
France - 2019
Les municipaux, trop c'est trop

20h15 Cinéma - Film de science-fiction — TMC
Star Wars Episode I : la menace fantôme

14h32 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2020 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 1: The Gander 1à 10 épisodes

Dave

Dave, un jeune homme blanc et malingre approchant la trentaine, souhaite se lancer dans le monde du rap. Il rencontre pour la première fois GaTa, et décide d'adopter les codes des rappeurs: gros muscles, filles et voitures de luxe. Coaché par GaTa, il se lance dans un couplet de rap et effectue sa première performance en live dans un cadre pour le moins imprévu...

21h27 Série humoristique (2015 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 2

Documentary Now !

Cette enquête suit les traces de plusieurs journalistes hipsters de Brooklyn, salariés de l'empire médiatique "Dronez", partis traquer le seigneur de la drogue le plus recherché du Mexique, El Chingon. Les journalistes, censés êtres les plus courageux, risquent leur vie en ignorant les cadavres qui tombent un à un autour d'eux. Cet épisode est une parodie d'un tournage documentaire "gonzo"de style Vice...

22h34 Série dramatique (2020 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 4: Betty

Mrs. America

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:27	12:13	15:08	17:35	18:53
CONSTANTINE	05:32	12:18	15:13	17:40	18:58
ALGER	05:46	12:32	15:27	17:54	19:12
OUARGLA	05:35	12:23	15:26	17:52	19:06
CHLEF	05:53	12:39	15:35	18:02	19:20
MOSTAGANEM	05:58	12:44	15:40	18:07	19:25
ORAN	06:00	12:47	15:44	18:10	19:28

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6828 – LUNDI 2 NOVEMBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	12°
Oran	26°	9°
Constantine	26°	8°
Ouargla	25°	11°

CORONAVIRUS

330 nouveaux cas, 194 guérisons et 9 décès en 24 heures

Le bilan quotidien des contaminations en Algérie a connu hier une hausse considérable, avec 330 nouveaux cas enregistrés, 194 guérisons et neuf morts, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 58.272, des guérisons à 40.395 et celui des décès à 1.973 «330 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 194 guérisons et neuf décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 58.272, des guérisons à 40.395 et celui des décès à 1.97», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 132.73 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.75 cas pour 100.000 habitants. Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 59% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 33.1%.

Les wilayas, d'Alger (6.907 cas), Blida (4.563 cas), Oran (4.497 cas), Sétif (3.520 cas) et Batna (2.352 cas) représentent à elles seules 37.65 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national.

Pr Fourar a également indiqué que 25 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 13 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que 10 wilayas ont enregistré dix cas et plus.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état de 36 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays.

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

A l'échelle mondiale, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins



1.203.181 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 46.629.894 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 33.614.710 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Sur la journée de samedi, 6.559 nouveaux décès et 466.108 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 776 nouveaux morts, l'Inde (470) et le Mexique (464).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 230.556 décès pour 9.127.109 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 3.612.478 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 159.884 morts et 5.535.605 cas, l'Inde avec 122.111 morts (8.184.082 cas), le Mexique avec 91.753 morts (924.962 cas), et le Royaume-Uni avec 46.555 morts (1.011.660 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 105 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (100), l'Espagne (77), le Brésil (75). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.997 cas (24 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès (0 nouveaux) et 81.004 guérisons. L'Amérique latine et les Caraïbes totalisait hier 402.164 décès pour 11.316.343 cas, l'Europe 278.774 décès (10.467.341 cas), les Etats-Unis et le Canada 240.692 décès (9.361.542 cas), l'Asie 170.843 décès (10.573.913 cas), le Moyen-Orient 59.734 décès (2.558.533 cas), l'Afrique 42.880 décès (1.787.176 cas), et l'Océanie 1.022 décès (34.598 cas).

ALGER

Cherfa inaugure le parking à étages et la station multimodale de Kouba

LE WALI d'Alger, Youcef Cherfa a inauguré samedi le parking aérien à étages et la station de bus multimodale baptisée du nom des «quatre frères martyrs Touati» dans la commune de Kouba, à l'occasion de la célébration du 66e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération.

Dans une déclaration à la presse, M. Cherfa a précisé que le renforcement des infrastructures vitales des secteurs des Transports et de la Jeunesse et des sports coïncide avec la célébration du 66e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération.

A cet effet, le parking à étages et la station de bus multimodale baptisée du nom des «quatre frères martyrs Touati» ont été mis en service dans la commune de Kouba, avec des capacités respectives de 750 véhicules et 50 bus (Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger, ETUSA). Ces structures relevant du secteur des Transports revêtent une grande importance -de par leur positionnement stratégique, la commune de Kouba étant un carrefour vital menant aux différentes communes-, garantissent des services de qualité aux citoyens, facilitent le déplacement dans la capitale et assurent des espaces de stationnement, a ajouté le wali d'Alger.

Dans le cadre de sa tournée dans la capitale, le wali a également inauguré une nouvelle piscine semi olympique baptisée du nom du chahid «Larbi Ali» dans la commune de Douéra, qui répond aux normes, selon les responsables du secteur de la Jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger

Mohamed Mecelti

COMPLEXE EL-HADJAR

Importation de l'acier brut pour résoudre le problème d'approvisionnement

LE COMPLEXE sidérurgique d'El-Hadjar (Annaba) sera autorisé à importer de l'acier brut en cas de production locale déficitaire, pour résoudre le problème d'approvisionnement en matières premières, a affirmé le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham.

«Nous avons décidé d'approvisionner le Complexe sidérurgique d'El-Hadjar en acier brut et de l'importer, en cas de nécessité, jusqu'à ce que les mines de Ouenza et de Boukhadra soient en mesure de lui fournir 3 millions de tonnes», a indiqué le ministre dans un entretien accordé à la revue mensuelle «Echaab économique» dans son 1er numéro paru dimanche (novembre 2020).

«Le Complexe poursuivra l'acquisition de l'acier brut local de ces deux mines mais il recourra à l'importation pour atteindre son autosuffisance», a-t-il ajouté.

Pour le ministre, le problème principal auquel fait face le complexe d'El-Hadjar est l'approvisionnement en matière première, rappelant que «la solution de ce problème difficile ne dépend pas des responsables du Complexe car la mission de ce dernier réside dans la transformation des métaux bruts provenant des mines de Ouenza et de Boukhadra (Tébessa) qui n'arrivent pas à satisfaire les besoins du Complexe. A cet effet, le ministre a ordonné l'importation des matières premières pour couvrir les besoins du Complexe dont la capacité de production et de transformation s'élève à 4 millions tonnes/an.

«Cette opération est tout à fait normal pour tout complexe industriel à caractère commercial et lucratif», a expliqué le ministre relevant que le coût de l'acier brut qui «n'est pas cher» oscille entre 60 et 80 dollars la tonne tandis que le prix de l'acier transformé s'élève à 390/400 dollars la tonne.

«Si nous avions permis au Complexe de s'approvisionner, dès le début en matières brutes, nous aurions économisé des montants importants en devise au lieu d'autoriser d'autres complexes d'importer des matières semi-indusrielles que le complexe d'El-Hadjar est en mesure de transformer lui-même», a-t-il précisé.

Par ailleurs, M. Aït Ali Brahim a évoqué les cahiers des charges sur lesquels mise le secteur de l'Industrie pour corriger certains dysfonctionnements qu'il connaît et qui sont

principalement liés à la fabrication et l'importation de véhicules, la sous-traitance industrielle, et la fabrication d'équipements électro-ménagers.A cet égard, il a révélé que le cahier des charges relatif aux équipements électro-ménagères et électroniques imposera un taux d'intégration initial minimum de 40% au lancement du projet industriel, et ce pourcentage passera à 60% d'ici deux ans.

Cela permettra de mettre fin au système d'incitations fiscales au profit d'activités de montage sans aucune valeur ajoutée localement, qui a permis l'émergence de 59 complexes et de 25 labels dans ce domaine, selon les déclarations de M. Aït Ali Brahim, qui a estimé qu'un tel nombre n'existe pas même dans certains grands pays industriels.

Le ministre a également évoqué les changements survenus sur la réglementation et la législation du domaine industriel ces derniers mois, qui favoriseraient l'arrivée d'investissements étrangers sérieux selon des règles équitables qui préserveraient la souveraineté nationale.

M. B.